



HAL
open science

Du Bronze moyen à l'Antiquité, un lieu de culte inscrit dans la longue durée : Mez-Notariou - Ouessant

Jean-Paul Le Bihan, Jean-Paul Guillaumet, Patrice Méniel, Julia Roussot-Larroque, Jean-François Villard

► To cite this version:

Jean-Paul Le Bihan, Jean-Paul Guillaumet, Patrice Méniel, Julia Roussot-Larroque, Jean-François Villard. Du Bronze moyen à l'Antiquité, un lieu de culte inscrit dans la longue durée : Mez-Notariou - Ouessant. Philippe Barral; Alain Daubigney; Cynthia Dunning; Gilbert Kaenel; Marie-Jeanne Roulière-Lambert. L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIXe colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bienne, 5-8 mai 2005), 2, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp.629-652, 2007, Annales littéraires (826), série " Environnement, sociétés et archéologie " (11), 978-2-84867-201-4. halshs-00459089v2

HAL Id: halshs-00459089

<https://shs.hal.science/halshs-00459089v2>

Submitted on 6 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DU BRONZE MOYEN À L'ANTIQUITÉ, UN LIEU DE CULTE INSCRIT DANS LA LONGUE DURÉE : MEZ-NOTARIOU - OUESSANT

JEAN-PAUL LE BIHAN*, JEAN-PAUL GUILLAUMET**, PATRICE MÉNIEL**,
JULIA ROUSSOT-LARROQUE***, JEAN-FRANÇOIS VILLARD****

Résumé

Au cœur de l'île d'Ouessant, le site protohistorique de Mez-Notariou livre des vestiges d'habitat de l'âge du Bronze ancien et moyen et du I^{er} âge du Fer. Des vestiges d'activités religieuses sont aussi mis au jour : ils s'étendent du Bronze moyen à la fin de l'Antiquité romaine. Ils se manifestent en particulier par des dépôts organisés d'ossements de mammifères, de poissons et de patelles. Durant 2000 ans, les mêmes sélections d'épaules droites de mammifères sont réalisées (60 à 80 %). Des dépôts d'objets métalliques sont également associés à ces pratiques qui ne cessent qu'au début du haut Moyen Âge après destruction du site. Il est possible qu'à partir de La Tène, des pratiques liées à un habitat protohistorique aient donné naissance à un véritable sanctuaire gaulois puis à un fanum antique.

Abstract

In the heart of the island of Ushant, the protohistoric site of Mez-Notariou reveals remains of Early and Middle Bronze Age and Early Iron Age settlements. Traces of religious activity have also been discovered extending from the Middle Bronze Age to the end of Roman Antiquity. They are exemplified in particular by organized deposits of bones of mammals, fish and limpets. For 2000 years the right shoulders of mammals were chosen (60 to 80 %). Deposits of metallic objects are also connected with these practices which only ceased at the beginning of the High Middle Ages after the destruction of the site. It is possible that, beginning with La Tène, practices linked to a protohistoric settlement developed into a Gallic sanctuary and eventually into a roman fanum.

Il s'agit, bien que l'étude n'en soit pas achevée, de présenter un site de sanctuaire ou d'activités à caractères religieux, occupé aux âges du Fer, mais

inscrit dans une durée beaucoup plus longue : du Bronze moyen à la fin de l'Antiquité romaine.

1. INTRODUCTION

1.1. Le site

À la pointe nord-ouest de la Bretagne, l'île d'Ouessant, la terre la plus occidentale de la métropole, émerge à la rencontre de l'Océan Atlantique et de la Manche. Distante de 20 km du continent, Ouessant possède un caractère insulaire fort (Le Bihan et Villard, 2001) (Fig. 1).

En position centrale, le site est implanté sur le flanc sud-ouest de la colline Saint-Michel, sur un replat délimité au sud par le vigoureux talweg qui traverse l'île d'est en ouest et, à l'ouest, par un autre talweg moins marqué, orienté nord-sud, affluent du précédent. Le sol du gisement archéologique descend donc en pente douce vers le sud-sud-ouest. L'assiette du site correspond à une terrasse

* Centre de Recherche Archéologique du Finistère, 2 rue du Stivel, F- 29000 Quimper ; crafarkeo@aol.com ;

** UMR 5594, « Archéologie, Cultures, Sociétés », L'Antoine du Soldat, F- 58390 Glux-en-Glenne ; jgguillaumet@aol.com ; La Grilletière F- 89240 Escamp ; menielpat@aol.com

*** UMR 5808 CNRS - Université de Bordeaux 1, 4 bis quai Sainte-Catherine, F- 33000 Bordeaux, j.roussot-larroque@ipjq.u-bordeaux1.fr

**** INRAP, Centre de Recherche Archéologique du Finistère, 2 rue du Stivel, F- 29000 Quimper.

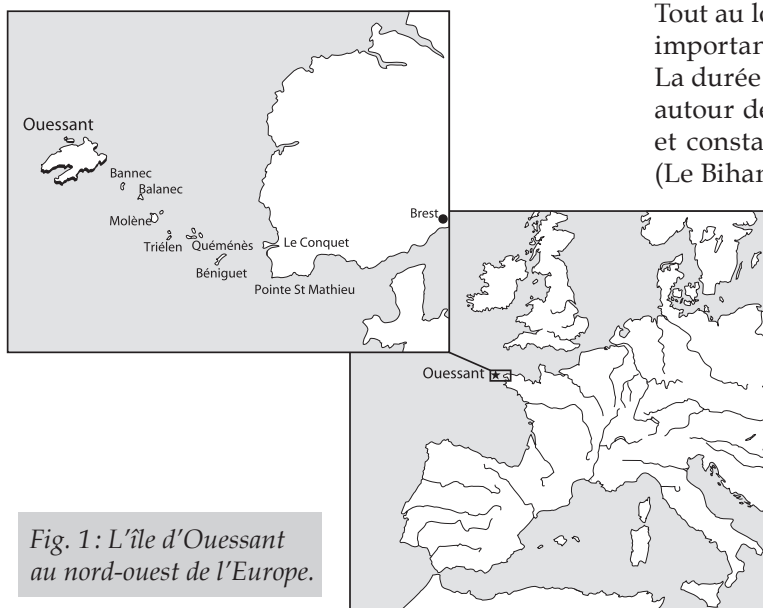


Fig. 1: L'île d'Ouessant au nord-ouest de l'Europe.

(Document J.-P. Le Bihan, J.-F. Villard / C R A F)

Tout au long du Premier âge du Fer s'implante un important village à organisation spatiale stricte. La durée d'occupation se situe vraisemblablement autour de 300 ans pour une population moyenne et constante comprise entre 200 et 400 habitants (Le Bihan et Villard, 2001).

Parmi les vestiges du village du Premier âge du Fer, quelques trous de poteaux livrent des tessons de La Tène finale. Toutefois, et en dépit de l'abondance de vestiges mobiliers du Second âge du Fer mis au jour parmi les couches de sédiments antiques, aucune trace de véritable habitat de La Tène n'est découverte. Une activité métallurgique (fer en particulier) est suggérée par des découvertes de mobiliers métalliques (*currency-bars*, minerais, scories).

d'une centaine de mètres de large du nord au sud, étendu au pied d'une croupe de roches granitiques, mais au-dessus d'un talweg creusé dans des micaschistes. Dans la zone fouillée, l'arène issue de la décomposition des granites est recouverte par des limons issus du colluvionnement, des dépôts éoliens et de l'occupation humaine. L'étendue du site est assez difficile à déterminer car aucun indice apparent ne renseigne à ce sujet. L'état des fouilles et la topographie de la terrasse sur laquelle s'assoit le site archéologique suggèrent une superficie totale d'au moins 2 ha. Par ailleurs, la vocation religieuse du site laisse supposer que la colline Saint-Michel qui le domine au nord-est ainsi que le talweg qui borde à l'ouest étaient inclus dans cet ensemble.

1.2. Éléments d'habitat structurant le site et son histoire (Fig. 2)

Des indices d'occupation néolithique apparaissent au cœur de l'épaisse couche de limon recouvrant la zone centrale du site (secteur 1), mais c'est à partir du Bronze ancien et moyen qu'apparaissent d'importants vestiges d'habitat. Pour cette époque, la partie septentrionale du site livre des vestiges d'architecture et d'activité métallurgique (secteurs 2 et 5). Ces vestiges s'étirent sur une longueur est-ouest de près de 150 m. Des centaines de trous de poteaux et des alignements de pierres plates évoquent des substructions de bâtiments.

À l'ouest du secteur 5, le creusement d'une vaste dépression Us.157, dans laquelle un mobilier osseux, céramique et métallique antique se mêle à celui des périodes anciennes déjà citées, traduit une franche occupation gallo-romaine du site. S'y découvre un nombre très élevé d'objets ou fragments métalliques antiques (plus de 50 fibules, des bracelets, plus de 60 monnaies) ou plus anciens (haches et gouges du Bronze final, torques du Bronze moyen), découverts pêle-mêle parmi un lot très abondant de poteries de qualité assez médiocre (15 000 tessons de poterie gallo-romaine très fragmentée, parmi 100 000 fragments de toutes périodes). Toutefois, aucune structure n'évoque un habitat. En revanche, il convient d'ajouter l'existence de voies romaines orientées du site vers le port d'Arlan, au sud-est de l'île, et vers le nord de cette dernière.

La date de creusement de la dépression Us.157 pose problème. Des éléments très tardifs sont découverts en profondeur. Aux côtés de vestiges tels qu'un demi-torque en or du Bronze moyen se trouve une monnaie du V^e siècle ayant pu circuler après 450 ap. J.-C. Un peu plus loin, c'est un fragment de grande fibule en bronze argenté de type barbare continental. Une boucle de ceinture en fer remonte à la fin du V^e ou au VI^e siècle ap. J.-C. De tels indices mobiliers suggèrent un bouleversement violent de tout le secteur 5 à cette même époque.

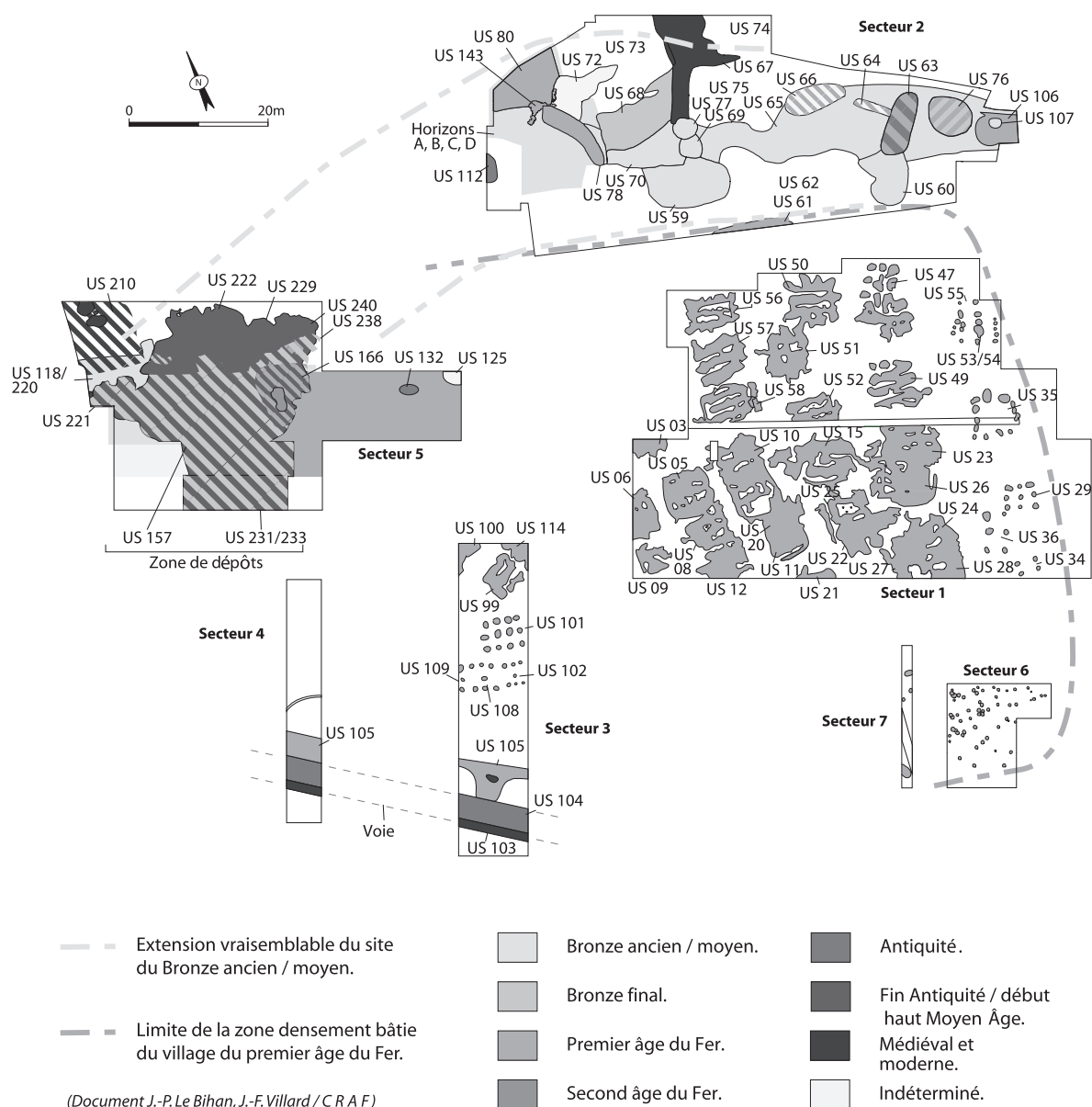


Fig. 2: Plan diachronique des principaux vestiges (état 2004).

2. LES STRUCTURES À CARACTÈRE RITUEL

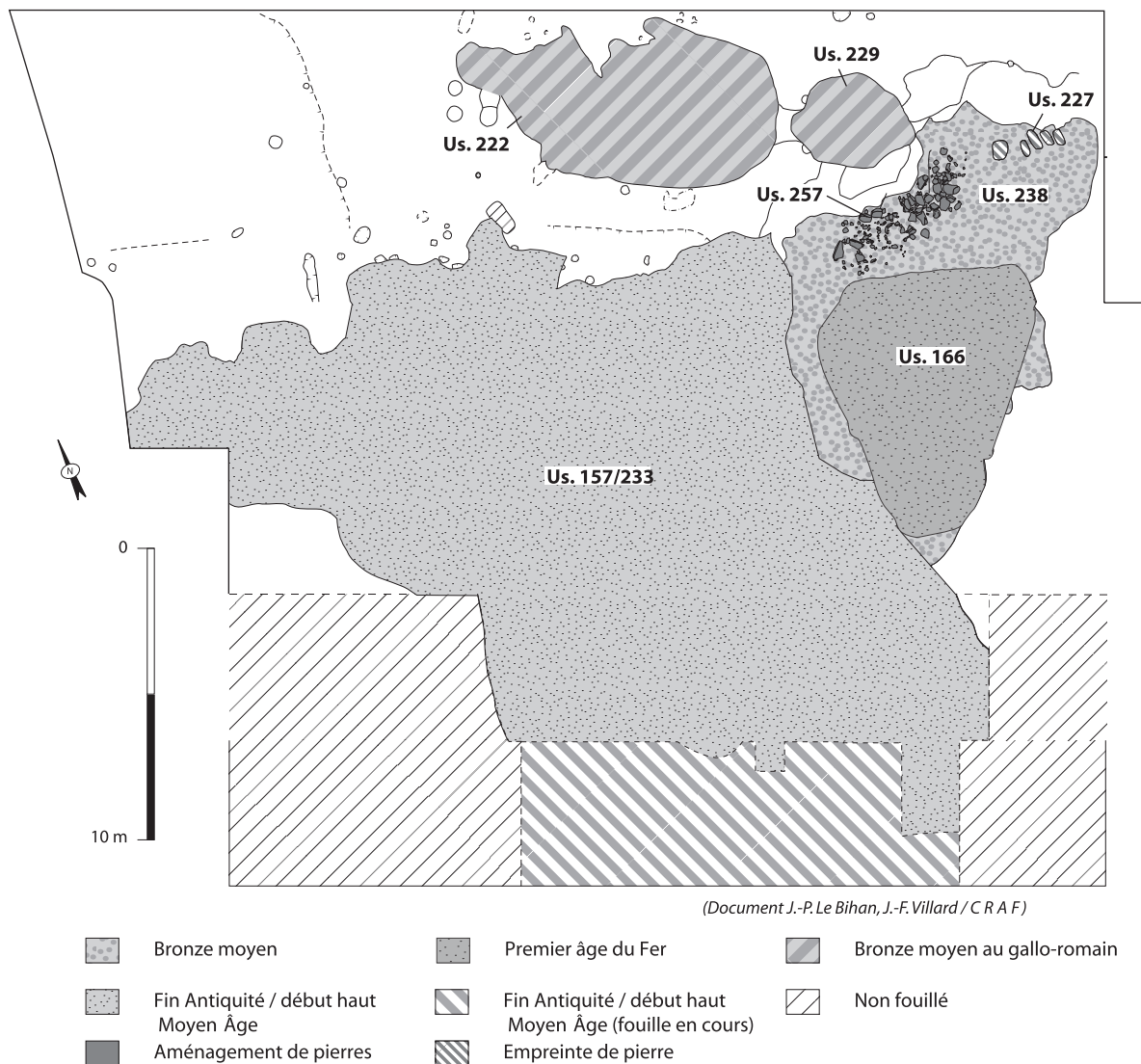
C'est dans le secteur 5 que s'accumulent les vestiges à caractère rituel (Fig. 3).

2.1. Bronze moyen

2.1.1. Organisation

Une accumulation de structures complexes matérialise un ensemble archéologique assez cohérent pour être interprétée comme une unité dévolue à des pratiques rituelles du Bronze moyen ou en découlant: l'Us. 238. Les destructions des périodes postérieures ont considérablement réduit ses dimensions. Les vestiges sont conservés sur une

superficie de 50 m². Un doublement de la surface initiale est envisageable (hypothèse basse). La fouille de l'Us. 238 révèle des structures archéologiques molles (sédiments terreux et organiques, incluant un abondant mobilier céramique et métallique) ou solides (pierres). Une première analyse conduit à interpréter cet ensemble comme une succession de dépositions de matériaux organiques dans une vaste cuvette. À l'heure actuelle, tandis que la fouille n'est pas achevée, l'organisation et la nature de ces éléments orientent les chercheurs vers une situation plus complexe encore.



(Document J.-P. Le Bihan, J.-F. Villard / C R A F)

Fig. 3: Plan des vestiges à caractère rituel (secteur 5).



Fig. 4: Us. 238: couche de patelles, (diché J.-P. Le Bihan).

La composition des strates accumulées au sein de l'Us. 238 est très variable. Se superposent:

- des couches à forte proportion de sédiment minéral;
- des couches composées presque exclusivement de coquilles de patelles (Fig. 4);
- des couches au sein desquelles les restes de poissons sont extrêmement nombreux;
- des couches au sein desquelles les animaux terrestres dominent;
- des couches mixtes (Us. 244-264, Fig. 5).

Quelques structures particulières apparaissent: des plaques d'argile brûlées qui ne sont pas nécessairement en place, un foyer ou encore, plus singuliers, des amas d'aiguilles ou de tests d'oursins pilés.

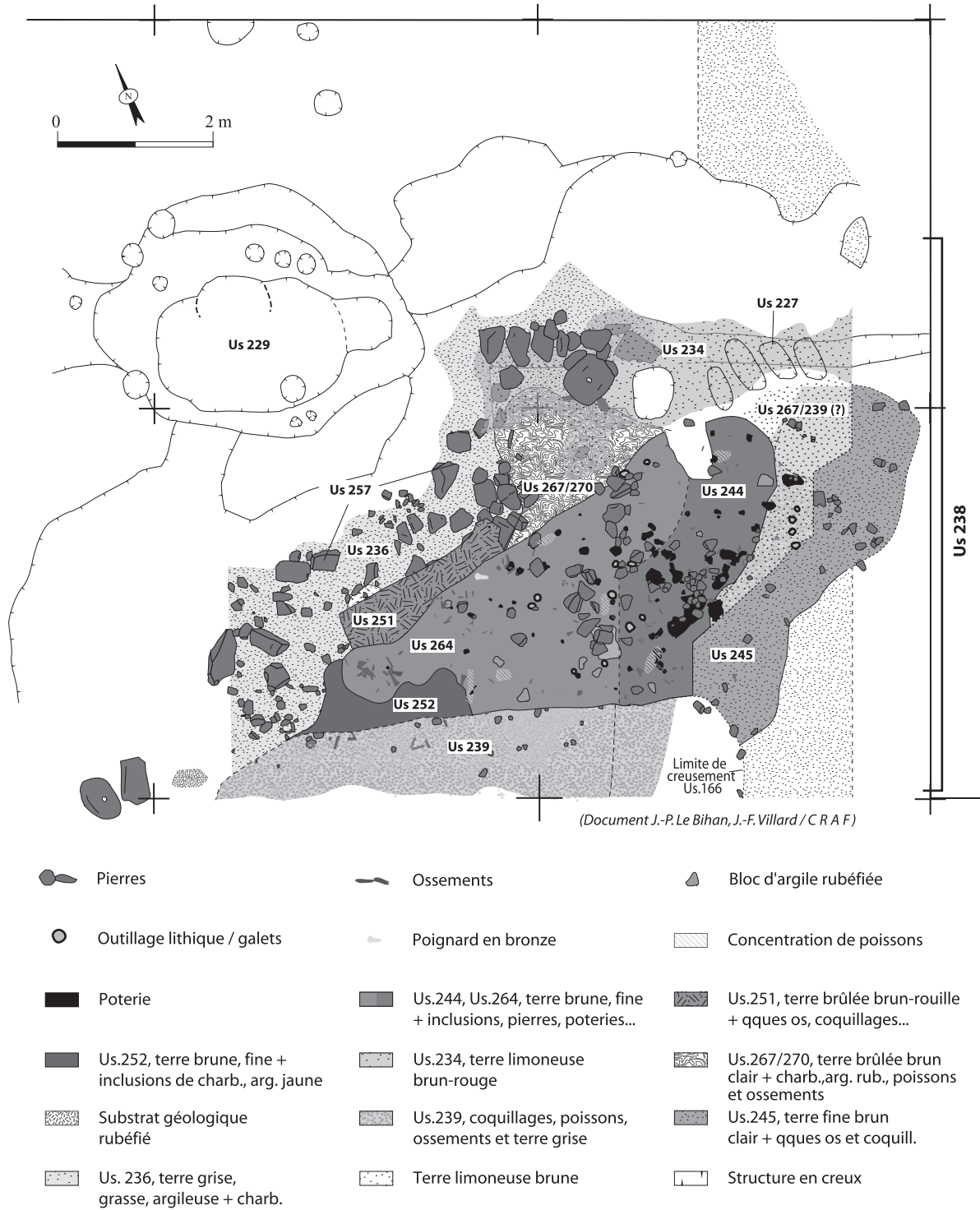


Fig. 5: Couche Us. 264/244 au sein de l'Us. 238.

Il est difficile d'attribuer des fonctions particulières et précises aux différents types de couches. Certaines strates peuvent être interprétées comme des sols aménagés. D'autres semblent issues de dépôts massifs de coquillages. D'autres, enfin, peuvent résulter d'actions complexes et de manipulations précises : la couche Us.264-244 livre un mobilier osseux complet avec en particulier une domination des épaules droites d'un côté, des épaules gauches de l'autre et le dépôt d'un poignard au milieu. La céramique, très abondante à l'est, est pratiquement absente de la partie occidentale du niveau (Fig. 5). Dans la couche Us.267, la mixité du mobilier os, poissons, coquillages, poteries et patelle en bronze témoigne sans doute de manipulations aussi complexes, d'autant que plusieurs poissons sont déposés en larges tronçons avec, dans deux cas, présence d'une arête centrale de bar contre une tête de mouton (Fig. 6)

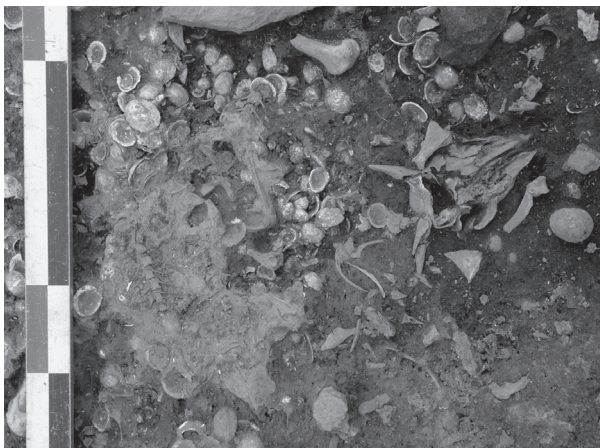


Fig. 6 : Us.238, Us.267 : bar découpé et tête de mouton, (cliché J.-P. Le Bihan).

L'alternance des fonctions, avec des schémas idéaux tels que la mise en place d'un sol, puis d'une aire de manipulation et enfin d'un dépôt de coquillages, est envisageable. Elle n'est pas démontrée. C'est davantage une histoire complexe, fondée sur ces trois types d'actions qui apparaît. Des ruptures stratigraphiques accompagnant des arasements et des reprises successives biaisent la lecture archéologique. Il est donc difficile de prétendre que toutes les couches se succèdent sans événements intermédiaires. La plupart des strates de l'Us.238 laissent une trace, mais elles sont toutes malmenées d'une manière ou d'une autre : parfois très brutale et très corrosive, parfois moins agressive. Ainsi, il semble bien que l'on ait beaucoup marché sur les couches de patelles. L'empilement fréquent de six ou sept coquilles les unes dans les autres résulte sans doute de piétinements.

Les vestiges architecturaux sont squelettiques et difficiles à interpréter (Fig. 3 et 5). Toutefois, l'alignement de pierres S.3910 avec dalle perforée rappelle des éléments de supports de paroi. D'autres pierres amoncelées évoquent le versement d'une paroi (Us.257). Cela suggère que la bordure septentrionale du dépôt Us.238 fut délimitée par des structures successives en élévation. Il ne faut pas écarter l'hypothèse d'un véritable bâti. La succession d'ensembles assez cohérents n'est pas sans rappeler celle des sols et des réorganisations suggérée par l'accumulation des couches de sédiments. Il n'est donc pas impossible qu'une architecture assez monumentale ait accompagné les dépôts de sédiments de l'Us.238.

Enfin, deux fosses oblongues creusées dans le sol naturel (Us.222 et Us.229, Fig. 3) posent un problème d'interprétation. Comblées de mobilier du Bronze moyen à la fin de l'Antiquité, elles ne présentent aucun caractère topographique susceptible d'éclairer leur fonction. Les indices stratigraphiques laissent entendre qu'au moins l'une d'entre elles (Us.229) put être creusée dès le Bronze moyen, avant d'être curée et comblée de matériaux plus récents.

2.1.2. Datation et durée

Dater le dépôt Us.238 du Bronze moyen ne pose aucun problème. En dépit de la présence d'un très abondant mobilier céramique et d'assez nombreux fragments ou objets de métal, deux obstacles se dressent lorsqu'il s'agit d'être plus précis : l'absence de référentiel régional sûr et la question de la durée de mise en place d'un tel dépôt.

Des objets métalliques (poignard, rasoir type Rosnoën) autant que la céramique (anses en X dans presque tous les niveaux) n'incitent guère à remonter très haut dans le Bronze moyen. En revanche, une épingle à tête enroulée est plus ubiquiste et une patelle en bronze n'est guère utile. Un décalage chronologique possible d'un siècle entre le poignard et le rasoir peut donner un sentiment de durée. Ce dernier peut être renforcé par l'accumulation éventuelle de plusieurs architectures détruites et rebâties. Trois ou quatre organisations successives pourraient signifier que les activités liées à l'Us.238 se sont étendues à plusieurs décennies. Un fonctionnement entre les XVI^e et XIV^e siècles est à envisager.

La nature et la diversité des structures de l'Us.238 témoignent d'une véritable histoire, d'une organisation complexe, mais aux fonctions sans doute constantes et très spécifiques, voire très codifiées.

2.2. Bronze Final III

Au moins une base de tumulus peut-être datée du Bronze final III (secteur 2), mais aucune structure liée à la découverte de mobilier erratique ne se rattache à cette période. Les objets correspondants sont découverts parmi des sédiments incluant des matériaux du Bronze moyen, des âges du Fer, de l'Antiquité et même du très haut Moyen Âge.

2.3. Hallstatt

Au Premier âge du Fer, une vaste lentille stratifiée (Us. 166, Fig. 3 et 7) recoupe une large partie de la zone d'activité rituelle du Bronze moyen. De forme subcirculaire, elle présente un diamètre moyen de 6 m pour une épaisseur de 0,40 m en son centre. Elle est essentiellement constituée de coquilles de patelles, d'ossements d'animaux terrestres ou marins. Quelques ossements humains s'y mêlent. Une seule et mince nappe de terre argileuse (Us. 150) se glisse parmi ces déchets organiques. Le métal est rare. En revanche, un abondant mobilier céramique s'ajoute à ces vestiges. La difficulté de dater avec précision les poteries au sein du Premier âge du Fer rend délicate l'évaluation de la durée de la mise en place de cette lentille.

2.4. La Tène et Antiquité

Aucune structure n'est datée de La Tène, ni de l'Antiquité dans la mesure où les couches qui reçoivent de grandes quantités de matériel de ces périodes résultent d'un important bouleversement à l'extrême fin de l'Antiquité ou, plutôt, au tout début du Moyen Âge (fin V^e-début VI^e siècle). En dépit



Fig. 7: Us. 166, dépôt du Hallstatt, vue superficielle, (cliché J.-P. Le Bihan).

de la présence d'abondants mobiliers pouvant provenir de dépôts à caractère rituel détruits (cf. *infra*), ces couches de sédiments, ne sont pas structurées: Us. 157 et 233 (Fig. 3).

Reste la possibilité que, comme pour les périodes précédentes, les fosses Us. 222 et Us. 229 sont à rattacher à l'une de ces époques et à une fonction religieuse.

2.5. Haut Moyen Âge

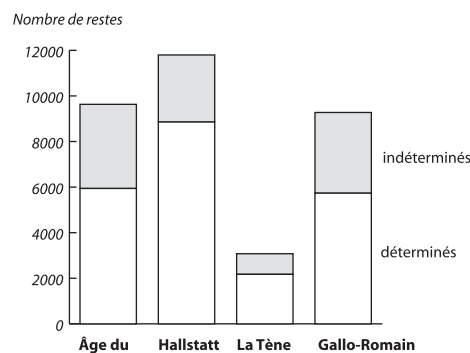
Aucune structure à caractère rituel n'est détectée. Au contraire, se pose l'hypothèse de la destruction de tous les vestiges antérieurs. Le mobilier métallique attribuable aux V^e et VI^e siècles et découvert au cœur des vastes étendues de sédiments et inclus parmi des mobiliers du Bronze moyen au IV^e siècle ap. J.-C. suggère un tel scénario.

3. LES SÉLECTIONS ANIMALES

3.1. Un mobilier abondant et sélectionné

Le mobilier recueilli est très abondant, il comporte 34263 restes de mammifères (22285 déterminés, soit 65 %) et 361 restes d'oiseaux (278 déterminés, soit 77 %). Les restes de poissons recueillis dans les niveaux fouillés lors des dernières campagnes, sont en cours d'enregistrement par Benoît Clavel. L'essentiel (98 % des restes) de ce mobilier a été réparti en quatre grandes phases chronologiques (Fig. 8), à savoir :

- 1 - Âge du Bronze ancien/moyen, avec 9631 restes;
- 2 - Premier âge du Fer, 11797 restes;
- 3 - Second âge du Fer, 3077 restes;
- 4 - Gallo-romain, 9274 restes.



(Document P. Méniel/CNRS)

Fig. 8: Nombres de restes, déterminés et indéterminés, par grandes phases chronologiques.

La très grande majorité (plus de 97 %) des restes déterminés provient des mammifères domestiques, caprinés, bœufs et porcs. Le reliquat consiste en quelques centaines de restes d'oiseaux (361) et dizaines de restes de mammifères sauvages (18). Il faut y inclure quelques ossements humains.

La part des oiseaux est assez minime, elle décroît assez régulièrement de la base de l'amas vers le haut (Fig. 9). Cette décroissance est peut-être le fait de la taphonomie, le mobilier des niveaux supérieurs étant plus exposé aux destructions que celui des niveaux profonds; ce phénomène se vérifie également pour les poissons. Ces restes aviaires sont dominés par le petit pingouin, dont la fréquence s'accroît au cours du temps aux dépens des guillemots, la part des macareux et des autres espèces reste très stable (Fig. 10).

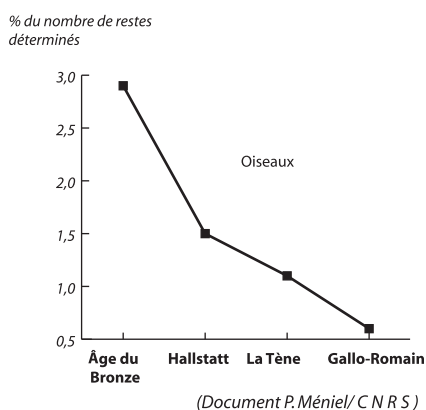


Fig. 9: Part des oiseaux dans les divers grands ensembles chronologiques.

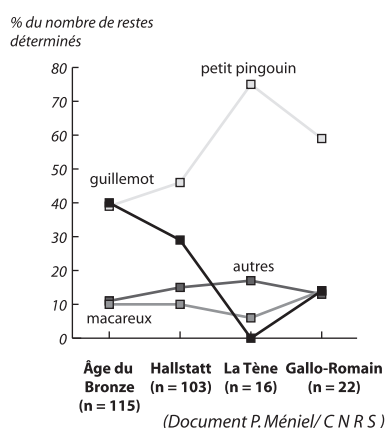


Fig. 10: Évolution des fréquences au sein des oiseaux.

Parmi les mammifères domestiques, figurent le chien (deux restes) et le cheval (trois restes), dans les niveaux du Second âge du Fer et de la période romaine. Les mammifères sauvages sont éga-

lement assez rares; il s'agit de carnivores (neuf restes de renard, un de chat, un de martre ou de fouine), de cerf (deux fragments de ramures) et de mammifères marins, dauphin (disque vertébral) et phoque (côte).

La part très réduite qu'occupent ces espèces nous incite à reporter leur description dans la publication finale du site; cette présentation sera donc consacrée aux seuls restes de caprinés, bœufs et porcs. Dès les premières études, il est apparu que les ossements de ces animaux ont fait l'objet d'une sélection très particulière au profit des os d'épaules droites. Depuis la présentation préliminaire de ces règles de sélection (Le Bihan et Méniel, 2002), ce dépôt a pris une ampleur chronologique très importante, ce qui nous incite à suivre l'évolution de ces paramètres sur une longue durée, de l'âge du Bronze moyen au bas Empire, soit deux millénaires. Trois paramètres sont considérés successivement, les fréquences relatives des mammifères domestiques, la part des os d'épaules et, enfin, les latéralisations.

3.1.1. Les fréquences de mammifères domestiques

Les restes de caprinés sont très abondants, 66 % en moyenne, avec des valeurs extrêmes de 35 et 98 % par Us (Fig. 11).

Des restes de chèvres sont présents. Ils représentent 13 % des vestiges de caprinés déterminés au rang de l'espèce (soit 10 %). Ces chèvres sont plus abondantes au début de la séquence qu'à la fin (Fig. 12). Dans la suite, nous ne parlerons plus que de caprinés. Leurs distributions d'âges d'abattage témoignent d'une prédominance constante des animaux abattus très jeunes, avant trois mois, et une grande discrétion des animaux réformés à l'âge adulte.

Les fréquences moyennes de caprinés par phase (Fig. 13) diminuent de manière régulière, et passent de 74 à 60 %. Avec environ un quart des restes, la part des bœufs est à peu près stable. Par contre, la part des porcs s'accroît d'un facteur 5 (de 3 à 15 %) entre l'âge du Bronze et le bas Empire.

Un éventuel impact de la conservation différentielle a été évoqué à propos de la raréfaction des restes d'oiseaux et de poissons; elle a pu jouer un rôle sur les fréquences respectives des restes de mammifères et la diminution de la part des caprinés pourrait y trouver une explication. Mais dans ce cas ce biais devrait favoriser les bœufs et non pas les porcs. Une autre explication doit donc être recherchée pour rendre compte de ces modifications globales.

Ces dernières doivent également être considérées au niveau des Us, afin de juger de leur cohérence. Pour faciliter la lecture de données trop abondantes (Fig. 11), nous les avons regroupées sur

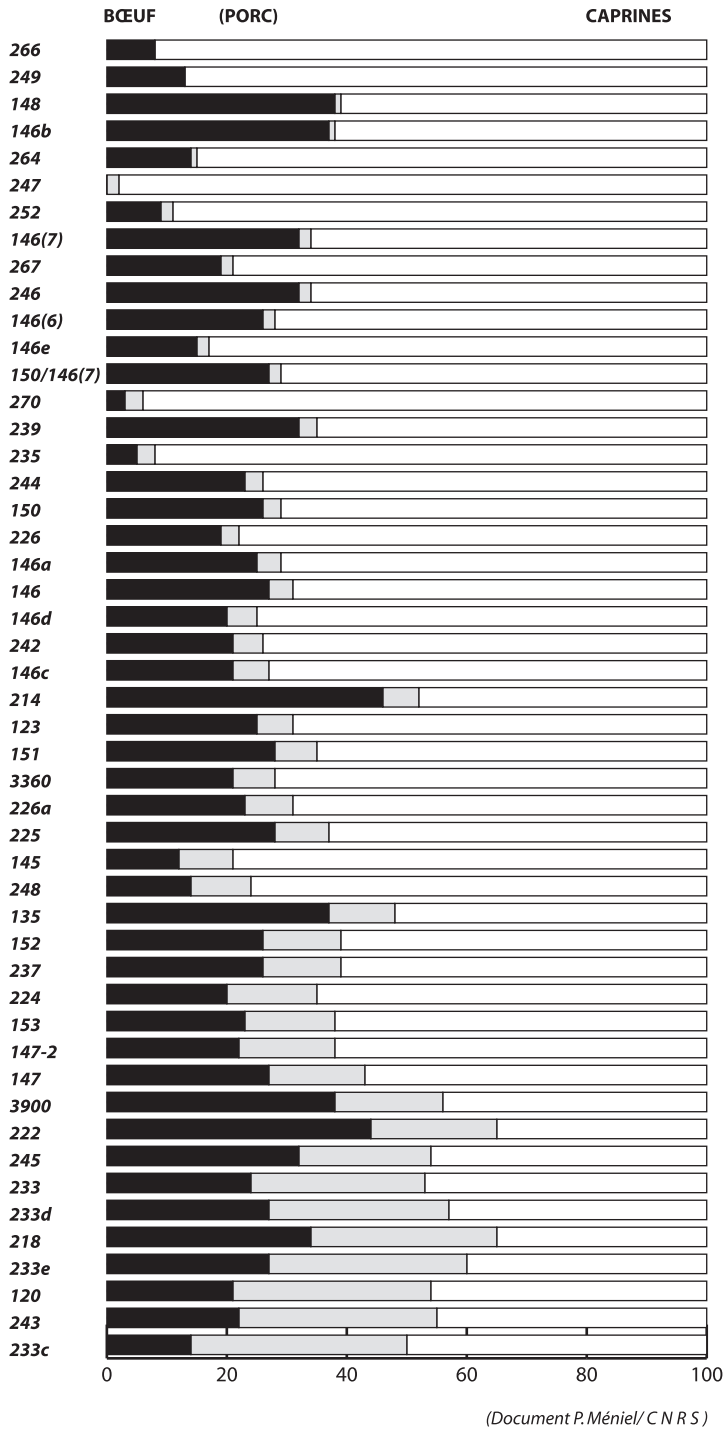


Fig. 11: Fréquence des bœufs, porcs et caprinés d'après les nombres de restes pour les Us contenant plus de 30 restes. Les Us sont classées en fonction des fréquences de porc.

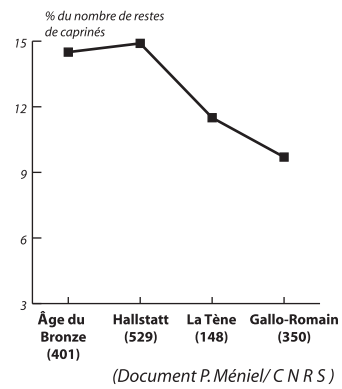


Fig. 12: Évolution des fréquences moyennes de chèvres (d'après les nombres de restes de caprinés par phase).

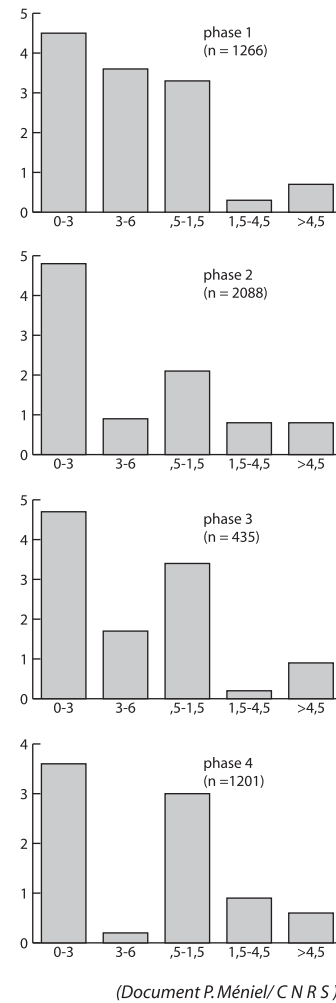


Fig. 13: Évolution des fréquences moyennes par phase des nombres de restes de mammifères domestiques.

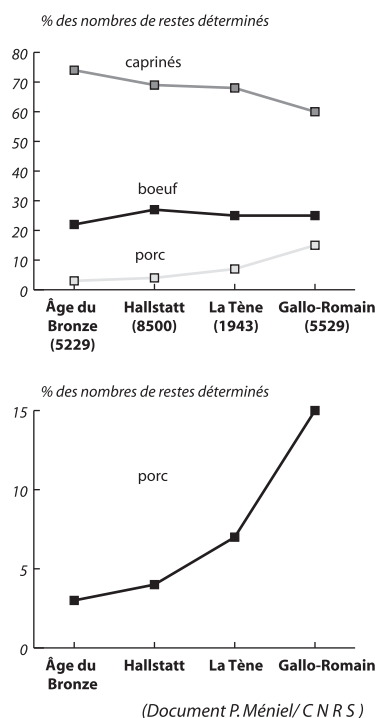


Fig. 14: Fréquence des bœufs, porcs et caprinés d'après les nombres de restes pour les Us contenant plus de 50 restes et par phase.

des diagrammes ternaires par phases (Fig. 14). Dans la phase 1, l'Us. 245 se démarque assez nettement, les autres, pauvres en porc, présentent de 60 à 100 % de restes de caprinés. Dans la phase 2, un taux de porc plus élevé distingue l'Us. 248 des autres, qui constituent un ensemble très cohérent. Il n'y a pas grand-chose à dire des deux ensembles de la phase 3; par contre ceux de la phase 4 se répartissent assez clairement en deux groupes bien distincts, que distinguent les fréquences des porcs, soit inférieures à 16 %, soit supérieures à 29 %. L'Us. 214, assez pauvre, se démarque des autres par l'abondance des bœufs.

Il convient maintenant de juger des modifications des autres critères de sélection des restes animaux.

3.1.2. Les os d'épaules

Comme précédemment nous envisagerons ce paramètre de manière globale, avant d'en considérer les variations par ensemble.

La part des os d'épaules est, pour la plupart de ces ensembles (Fig. 15), anormalement élevée. La mise en évidence de ce phénomène devrait reposer sur les nombres minimum de parties du squelette par Us; ces décomptes sont en cours et seront donnés dans la publication finale. Une première appro-

che, plus directe, mais moins précise, consiste à comparer les nombres de restes par régions anatomiques, par espèce et par Us, au moyen de représentations graphiques sous forme de barre. Il est difficile de donner une fréquence théorique des os des diverses régions anatomiques, déjà parce que les nombres d'os du squelette connaissent des fluctuations individuelles, mais surtout à cause des différences induites par la fragmentation: les crânes sont beaucoup plus fragmentés que les phalanges, et il est difficile d'établir un référentiel représentatif de l'ensemble du squelette initial. Toutefois, en première approche, il est possible de comparer les fréquences des os de l'épaule à ceux de la cuisse, et surtout de procéder de manière relative en comparant les divers ensembles du site. Il n'y a que pour les caprinés de la première phase que cette partie soit représentée de manière équilibrée par rapport aux autres, mais sa fréquence connaît ensuite un accroissement assez spectaculaire (Fig. 16 et 17); une tendance analogue peut être perçue pour le bœuf, mais elle est remise en cause à la période romaine; pour le porc les taux sont élevés, mais leurs fluctuations sont plus désordonnées et ne suivent pas une ligne évolutive aussi claire.

Considérées par Us, les fréquences d'os d'épaules de caprinés sont plus variées au début qu'à la fin de la séquence; les écarts types le montrent bien (11,6 pour la phase 1, 6,2 pour la phase 2 et 7,7 pour la phase 4). Cette diversité est due au fait que certains ensembles de la première phase recèlent des os d'épaules dans des proportions habituelles, voire faibles. La sélection n'a pas été appliquée à certains ensembles alors qu'elle l'a été à d'autres; ensuite ses effets s'accroissent et elle ne souffre plus guère d'exceptions.

3.1.3. Le côté droit

Comme précédemment nous avons d'abord considéré ce paramètre original par phase (Fig. 18). Tous les ensembles sont caractérisés par une prédominance d'os droits et ce phénomène touche plus particulièrement les os d'épaules. Il ne fait que s'amplifier au cours du temps.

Considérées par Us (Fig. 19), les fréquences des os d'épaules droites de caprinés présentent des différences assez marquées. Dans la phase 1, deux ensembles ont une composition équilibrée et deux autres sont déficitaires en os d'épaules droites. Tous les autres sont, de manière plus ou moins spectaculaire, largement dominés par cette catégorie d'os.

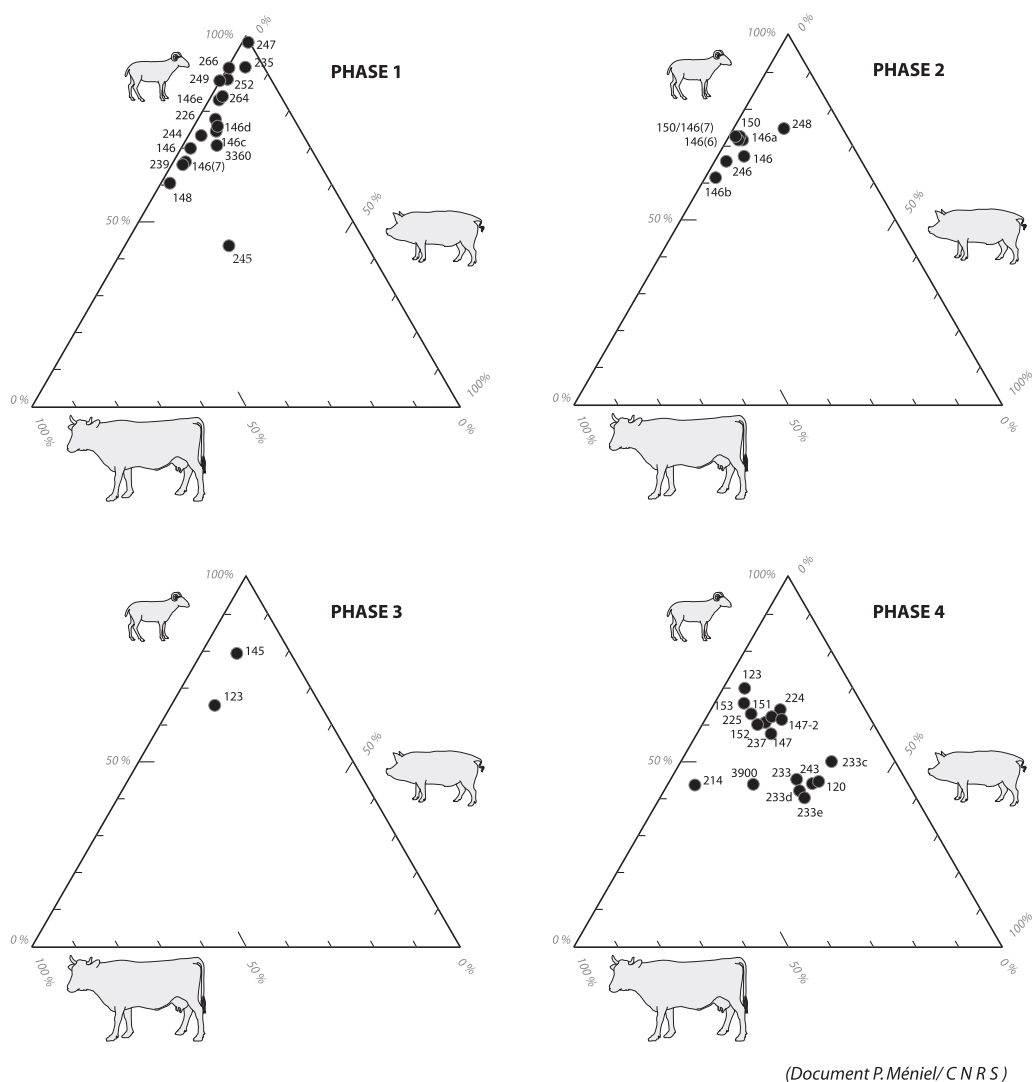


Fig. 15: Composition des échantillons en grandes régions anatomiques.

3.1.4. Synthèse

En résumé il apparaît que l'abondance des os d'épaules droites de caprinés, qui caractérise les dépôts d'ossements de cet amas coquillier, présente une évolution remarquable au cours du temps. Les fréquences de mammifères sont marquées par une diminution (de 74 à 60 %) des caprinés au profit du porc, dont les fréquences moyennes par phase quintuplent entre le début et la fin de la séquence.

Les fréquences des os d'épaule, soit environ 30 % (entre 29 et 32 %) des restes des trois animaux, toutes phases confondues, présentent une évolution spectaculaire pour les caprinés (jusqu'à atteindre 43 % à la fin de la séquence), et beaucoup moins remarquable pour les bœufs et les porcs.

La préférence pour les os droits concerne également toutes les espèces, de 64 à 70 % des os des trois animaux, toutes phases confondues, et plus

particulièrement les os d'épaules (de 74 à 81 % de droites). Pour les caprinés, après quelques anomalies sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous, cette préférence s'affirme au cours du temps. Le phénomène vaut pour les porcs et les bœufs, à l'exception de la phase romaine, où cette tendance régresse un peu ; mais le déséquilibre reste patent. Quelques ensembles ont échappé à ces diverses modalités de sélection, et selon diverses modalités :

- des taux de caprinés assez faibles dans des ensembles tardifs de la phase 4 (Us. 222 et 218) ;
- une part d'épaule déficitaire (Us. 244 et 267) ou équilibrée (Us. 235, 252, 239, 270, 249, 264 et 226), dans des ensembles de la phase 1.
- un déficit en épaules droites (Us. 249, 239) ou un équilibre entre droites et gauches (Us. 235, 146e, 252) caractérisent également certains des ensembles de la première phase.

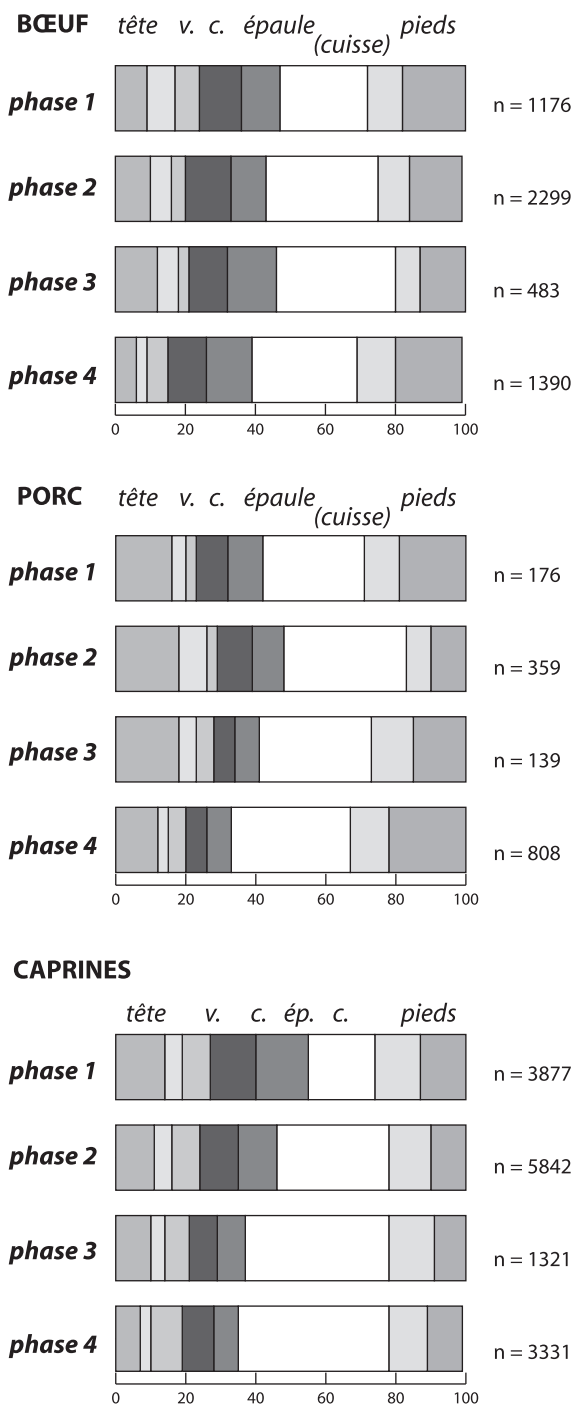


Fig. 16: Évolution de la part des os d'épaules d'après les nombres de restes par espèce.

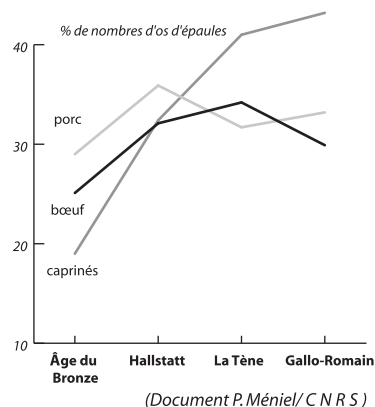


Fig. 17: Fréquence des os d'épaules de caprinés pour les Us de plus de 30 restes. La zone grisée indique la part normale des os d'épaule dans de tels échantillons.

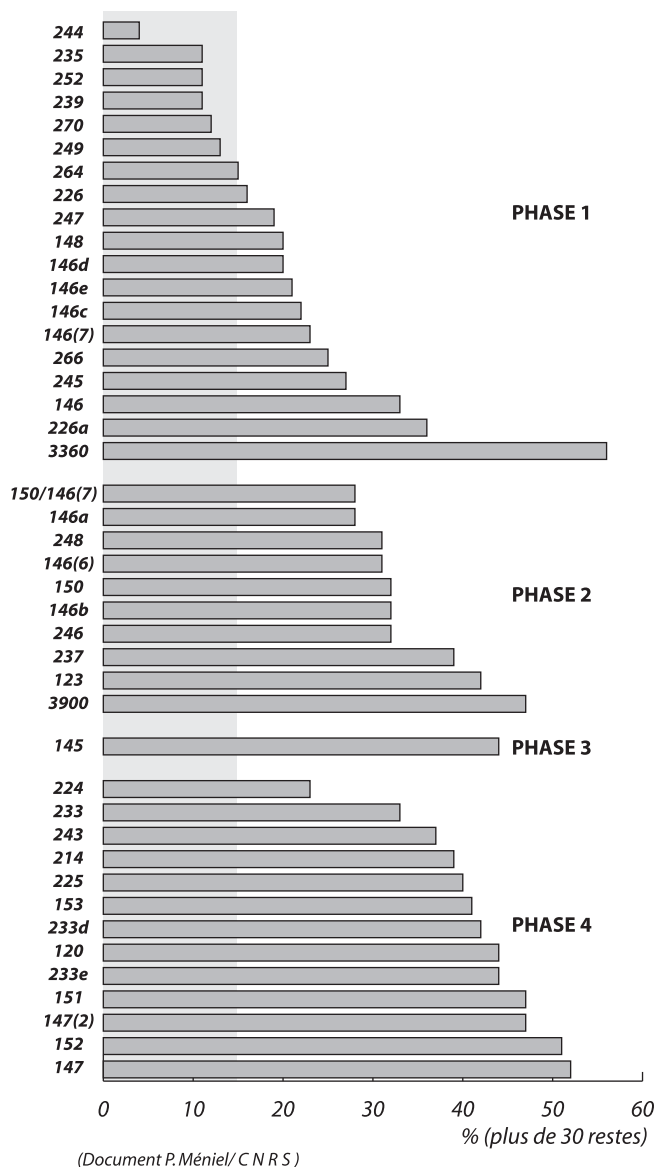


Fig. 18: Évolution des fréquences d'os droits, pour l'ensemble des os et pour les os d'épaules, par espèce et par phase.

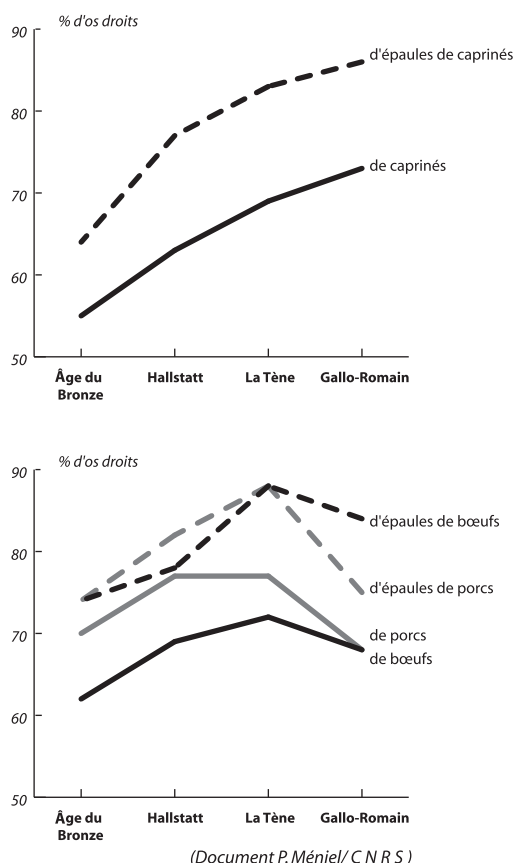


Fig. 19: Fréquences des os d'épaules droites de caprinés dans les Us de plus de 10 restes.

Ces « déficits » en épaules droites concernent des dépôts anciens, et plus particulièrement les Us. 235, 239, 249 et 252, ainsi que les Us. 244 et 267, où les os gauches sont même plus abondants que les droits. Compte tenu de la rigueur des règles de sélection, et du poids que leur confère la chronologie, ces exceptions sont tout à fait intrigantes.

3.2. Une évolution chronologique

3.2.1. Au Bronze moyen

L'analyse du mobilier organique met en évidence les notions de sélection et de manipulation des ossements. Il faut ajouter l'inclusion massive des coquillages et des restes de poissons. La nature des dépôts tend à montrer qu'ils furent structurés.

3.2.2. Au Hallstatt

Les résultats concernant les couches du Premier âge du Fer montrent que la sélection est très homogène. Le sédiment de la lentille Us. 166 (incluant les couches Us. 146 et 150) est lui-même homogène. Les caprinés demeurent dominants (75 %), mais le porc apparaît: entre 2 et 5 %. La sélection des épaules est forte et celle des épaules droites dépasse les 70 %. La présence massive de coquillages, en particulier de

patelles, rappelle celle du dépôt du Bronze moyen. La notion de repas collectifs et assez gigantesques demeure d'actualité. Reste à déterminer la durée de la mise en place du dépôt. Les couches intermédiaires de terre argileuse (Us. 150) pourraient « faire durer » cette mise en place. Il faut tenir compte de l'exemple des dépôts du Bronze moyen.

3.2.3. À La Tène

Une seule couche du Second âge du Fer est parfaitement identifiée lors de la fouille (Us. 145). Le lot d'ossements est peu abondant. Il est toutefois parfaitement ciblé. La composante rituelle est confirmée par le mobilier mis au jour parmi les couches tardives et remaniées voisines dans la mesure où une partie de ce mobilier peut dater de La Tène. L'état de conservation et la nature des vestiges ne permettent plus d'envisager une hypothèse de grands festins. Manquent, désormais, les coquillages et les restes de poissons. Certes, les questions de taphonomie biaisent le débat mais, il est difficile de croire que l'absence systématique de coquilles de patelles découle uniquement d'une mauvaise conservation. En revanche, l'association avec le mobilier métallique fait davantage songer à une évolution vers le sanctuaire classique, annonçant le *fanum* (cf. *infra*).

3.2.4. Durant l'Antiquité

Plusieurs assemblages d'ossements se dégagent des vestiges gallo-romains, tant lors de la fouille des structures qu'à la suite de l'analyse de ces ossements. Il semble bien que les ruptures et différences dans l'information coïncident avec celles de l'organisation du site lui-même. Le mobilier osseux considéré n'est pas exclusivement romain. Même s'il est vraisemblablement très dominant, il peut inclure des vestiges de La Tène et, en bien moindre quantité, quelques éléments d'époques plus anciennes. L'étude du terrain conduit à distinguer quatre ensembles de structures.

Au nord du secteur 5, des nappes de sédiments à caractère détritique proviennent d'une sorte de colluvionnement de masse. Le mobilier osseux présente une latéralisation droite à 2 contre 1 et une proportion du porc entre 0 et 15 % selon les couches.

Le mobilier découvert dans la zone centrale du secteur 5 met en évidence une latéralisation droite plus forte que dans le groupe précédent. On approche des 80 %. La proportion du porc varie entre 5 et 33 %. En ce qui concerne les valeurs faibles, l'Us. 123, classée romaine, se trouve au contact direct du dépôt du Premier âge du Fer et peut être contaminée. On est plus proche d'un profil de cette époque.

Dans la zone sud du secteur 5, le mobilier offre une latéralisation droite plus forte encore : plus de 80 %. La proportion du porc est élevée et homogène : entre 30 et 38 %. Le sédiment est très homogène. Il s'agit d'une seule et vaste couche incluant un mobilier métallique de toutes périodes, mais éloignée, par la topographie, des dépôts du Bronze et du Hallstatt.

Les deux grandes fosses du nord du secteur 5 (Us. 222 et 229) se caractérisent par une surpopulation de bœufs, une surpopulation des épaules et une latéralisation droite atteignant 100 %. Ces critères paraissent susceptibles de révéler la nature même des fosses. S'y ajoute un enfouissement important d'objets métalliques gallo-romains, mais aussi de La Tène et du Bronze final. S'agit-il

d'un enfouissement tardif ou d'exposition de matériaux divers, mais consacrés ? Il n'est pas impossible que l'on échappe ici à la problématique de la destruction du site par des Chrétiens du continent (cf. *infra*).

Comme pour le Second âge du Fer, et au contraire des dépôts du Bronze moyen et du Hallstatt, le mobilier osseux est très dispersé dans un volume de sédiment important qui ne livre pas de coquillages. Le dépôt simultané et massif de restes de repas est exclu, il semble que l'on se situe hors de problématique de festin. Sommes-nous plus proches de mobiliers de *fanum*. Sommes-nous dans les parages immédiats d'un véritable sanctuaire ? Et comment se présente un sanctuaire du Bronze moyen ou du Hallstatt ?

4. LES ASSEMBLAGES MÉTALLIQUES

Le nombre élevé de pièces de métal, leur nature et leur localisation confirment les impressions suggérées par le mobilier organique.

4.1. Bronze moyen

Le mobilier métallique du Bronze moyen est découvert au cœur de l'Us. 238 (poignard - Fig. 20, rasoir, fragment de bracelet, patelle en alliage à base cuivre) ou dans des couches datées de l'abandon du site (fragments de torques dont deux incluant de l'or). Qu'il s'agisse d'objets pouvant participer à des manipulations (poignard, rasoir), figurer des offrandes (torques, bracelet) ou encore se rattacher à l'objet même d'une vénération (patelle), tous ont leur place dans un contexte rituel.

4.2. Bronze final III

Les objets singuliers que sont les petites haches à douille et les gouges à bélière, souvent dotées de perforations intentionnelles mais non fonctionnelles, ont été étudiées par J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque et Le Bihan, 2004 - Fig. 21).

Leurs caractères morphologiques particuliers, ainsi que le lieu même de leur découverte (une île, à l'extrémité d'un continent, à la rencontre de deux mers), conduisent à les rattacher à une fonction culturelle plus que fonctionnelle. En ce sens, ils retrouveraient là une sorte de « normalité ». Il faut encore ajouter un fragment d'épée en langue de carpe brisée. Un tel ensemble s'inscrit parfaitement dans une série d'objets sacrifiés.

4.3. Âge du Fer et Antiquité

Le mobilier métallique, toutes époques confondues, inclut environ 1 000 pièces. Plus de 70 mon-



Fig. 20 : Us. 244/264 - poignard du Bronze moyen ; (cliché J.-P. Le Bihan).

naies (dont une quinzaine de gauloises) et autant de fibules se distinguent dans ce lot. Il faut y ajouter des outils (clous, dents de râpeaux, limes, clefs, *currency bars*, couteau à sacrifice), des fragments d'armes ou d'équipement militaire (épée ployée en fer, bouterolle, élément de chaîne de suspension), des anneaux, des fragments de chaudrons (bronze et fer) ou de pichets, etc. Il faut ajouter quelques scories et restes de forges (éclats ou bulle et aussi *currency bars*) et surtout un abondant matériau ferrugineux en cours d'analyse. Il s'agit de très nombreux blocs pouvant correspondre à un minerai très riche en fer (goethite?). Sans entrer dans le détail d'une analyse à peine amorcée à la suite du très long travail de nettoyage des pièces de fer et de bronze réalisé par Yvonne Le Bihan-Gourmelon avant identification, il convient de faire part de premières impressions.

Les couches bien datées par la stratigraphie n'ont livré que peu de métal (Hallstatt et La Tène). Les objets bien identifiés et datés par la typologie de La

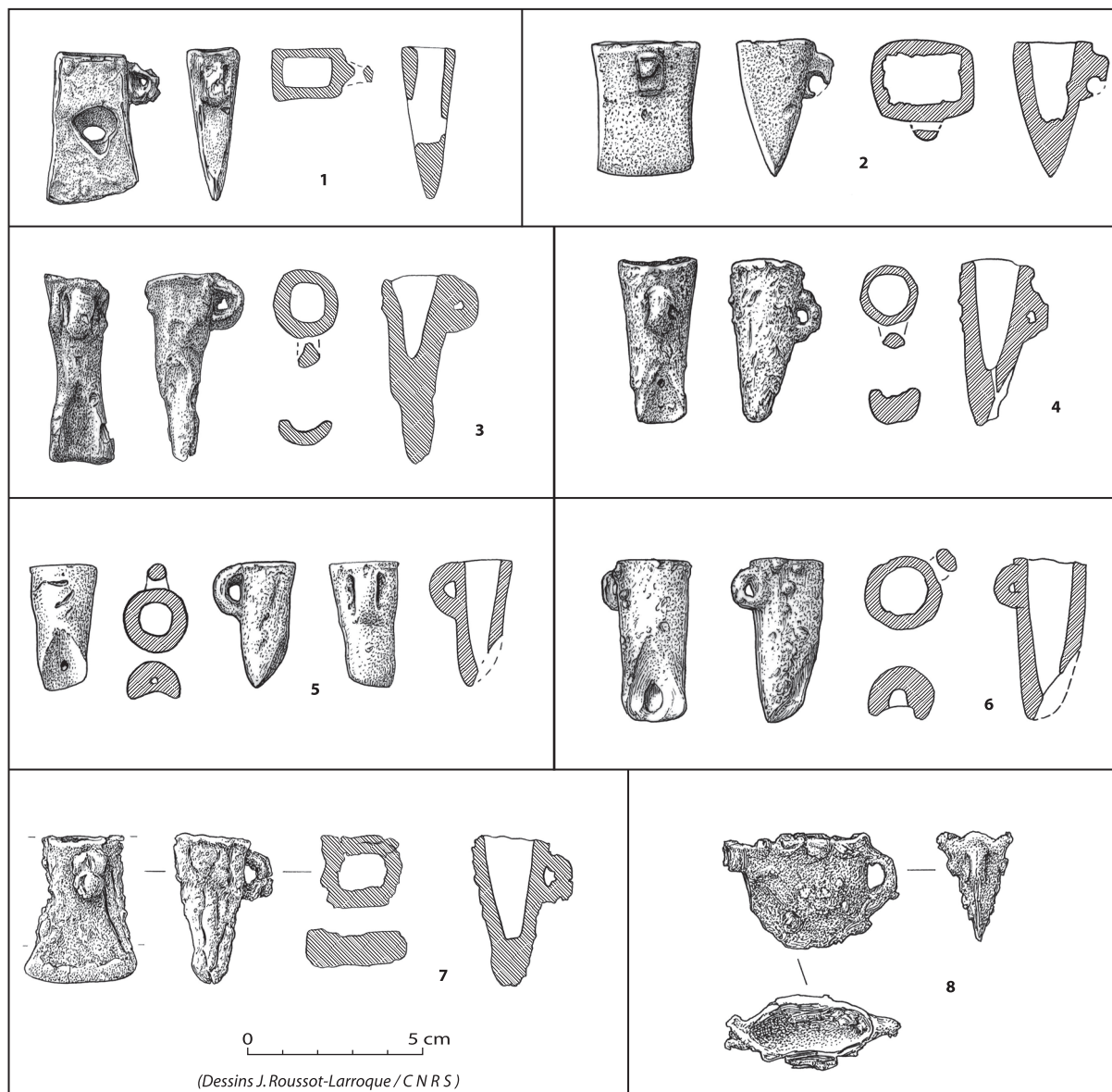


Fig. 21 : Objets miniatures du Bronze final.

Tène à l'Antiquité se retrouvent dans les niveaux récents bouleversés. L'étude encore en cours permet de caractériser quatre ensembles, en fonction de la date ou de la nature des objets.

- Le premier rassemble des pièces de la période de La Tène: des fragments d'épées et du fourniment attribuables à La Tène B/C, des fibules majoritairement en fer de La Tène C1/2 et quelques pièces de récipients en bronze de La Tène D. À ceci il faut ajouter un petit lot de monnaies gauloises, en majorité en or ou en billon.

- Le second ensemble, de l'époque gallo-romaine, se compose de nombreuses fibules en bronze, souvent par paires, de monnaies de bronze d'Auguste au III^e siècle, de vaisselle, bijoux et éléments de cof-

frets. Il faut sans doute y inclure bon nombre d'objets domestiques ou outils en fer (Fig. 22).

- De la dernière période du site datent trois pièces bien caractéristiques : une monnaie du V^e siècle, un morillon en bronze et un fragment d'une fibule provenant d'Europe centrale (Fig. 22-10). Dans l'état actuel de nos réflexions, nous proposons de lier les trois pièces de l'Antiquité tardive ou, davantage, au bouleversement des niveaux antérieurs lors de l'abandon et, peut-être, de la destruction volontaire du site.

- Le quatrième ensemble, essentiellement des fragments de minerai de fer et des scories, forme un tiers des objets recueillis; la répartition spatiale de ces éléments interdit de les dater.

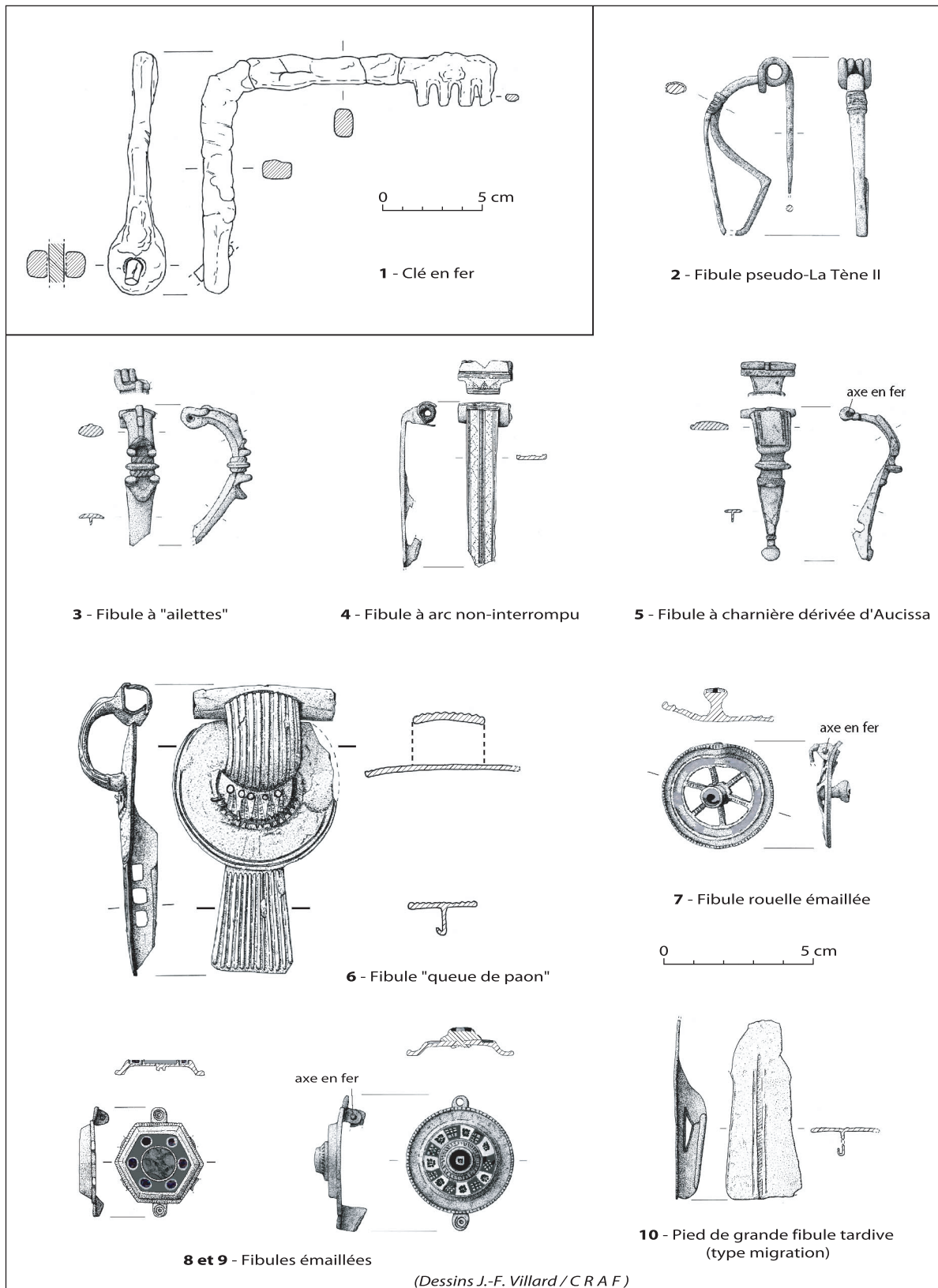


Fig. 22: Mobilier métallique gallo-romain.

L'ensemble gallo-romain avec les fibules surreprésentées, les monnaies et les autres éléments évoque par ses spécificités un mobilier déposé dans les sanctuaires. Le mobilier de l'époque celtique est aussi typique de ce type de structure. En revanche, il conviendra de comprendre le sens du manque manifeste de mobilier métallique du Premier âge du Fer: absence volontaire pour cause de rituel ou carence liée plus généralement à la période.

4.4. Haut moyen âge

La présence de quelques objets métalliques très tardifs a été mentionnée. Il reste à discuter de leur fonction sur le site: ou bien ils relèvent d'une problématique religieuse non identifiée, ou bien ils sont présents pour des raisons davantage liées à son abandon et à sa destruction du site.

5. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

La poterie semble moins significative. Est-il d'ailleurs possible d'évoquer des types de poteries propres aux sanctuaires protohistoriques ou antiques?

Les poteries découvertes dans la zone de dépôt du Bronze moyen Us. 238 sont abondantes, souvent de bonne qualité. De formes très variées et assez proches de la vaisselle mise au jour dans l'habitat, elles diffèrent du mobilier des tumulus armoricains.

Le dépôt d'ossements du Premier âge du Fer livre un ensemble de poteries assez différentes de celles du village de la même période. Les petits vases fins à couverte brillante sont, en effet, beaucoup plus nombreux, au détriment des grands vases de stockage. Il est possible de suggérer qu'une vaisselle de table accompagne, ici, des reliefs de banquets.

En ce qui concerne le Second âge du Fer, la qualité des tessons tranche avec leur fractionnement. Aucun collage de beaux vases n'est possible. S'il ne faut pas forcément attribuer une fonction rituelle à un fragment d'anse de petit vase « d'allure grecque » (d'Attique ou de Grande Grèce, étude en



Fig. 23 : Fragment de poterie de La Tène avec épaule droite d'équidé (cliché J.-P. Le Bihan).

cours), il faut revenir sur le tesson isolé d'un très beau vase peint offrant le décor d'un équidé peint et à la silhouette découpée à la gouge: le tesson figure l'épaule droite de l'animal (Fig. 23). Le même animal est représenté dans la même position sur un fourreau d'épée de La Tène du III^e ou II^e siècle av. J.-C. (Duval, 1977).

La poterie gallo-romaine est remarquable par sa pauvreté et sa mauvaise qualité: autant de conservation (émiettement considérable) que de nature des vases (très peu de sigillée, de métallescente, ou autres poteries de qualité). Un décalage manifeste entre la richesse du site en métal et l'indigence de la céramique fait douter de l'existence d'un site d'habitat. En revanche, l'absence quasi-totale d'amphores semble écarter la tenue de grands banquets à caractères rituels.

6. LA FIN DU SANCTUAIRE

La date et les raisons de l'abandon du site sont essentielles à sa compréhension. Un certain nombre de points sont admis, des difficultés existent. Le point de vue exprimé ici résulte d'une réflexion à chaud.

6.1. Les points attestés

- Une présence antique quasi-constante est attestée des débuts de la romanisation à la seconde moitié du V^e siècle de notre ère. La part de mobilier iden-

tifié et daté du I^{er} siècle ap. J.-C. est toutefois prépondérante.

- Des objets très tardifs sont mis au jour parmi les sédiments contenant le mobilier antique (cf. *supra*).

- Les mobiliers les plus récents peuvent être découverts dans les couches les plus profondes du site: la monnaie du V^e siècle est mise au jour près d'un demi-torque en alliage or-argent du Bronze moyen. Dans la fosse Us.222 un fragment de sigillée Drag.45 est proche d'un segment de lame d'épée en langue de carpe.

6.2. Les difficultés

La poterie tardive est mal datée. L'absence de référentiel régional pour les céramiques des V^e au VII^e siècle gêne la datation d'un lot de céramiques très morcelées, mais peut-être assez abondantes.

L'absence de véritable structure organisée et tardive est patente, même si des alignements de gros blocs de pierres sont décelés et si un épandage argilo-sableux tardif semble bien recouvrir le site. Il est difficile de mesurer l'importance du site antique tardif, de suivre son évolution et d'affirmer que des pratiques religieuses importantes ont vraiment duré jusqu'à la fin du V^e siècle de notre ère.

6.3. De nouvelles perspectives

Après avoir suggéré l'existence d'un aménagement du bas Empire précédant un abandon « en douceur » du site au V^e siècle de notre ère (premiers rapports de fouilles), il est possible d'imaginer un tout autre scénario fondé sur une conception moins pacifique et moins anodine de l'histoire (Fig. 24).

La succession d'activités rituelles pendant deux millénaires confère et conserve sans doute une puissance symbolique assez considérable au site de Mez-Notariou lors de son abandon. Si ce dernier se produit au moment où l'Armorique, et en particulier Ouessant, subit la « seconde migration » de

population issue des Îles britanniques (Fleuriot, 1984; Chédeville et Guillotel, 1984; Giot *et al.*, 2003) avec l'arrivée des saints d'origine bretonne et de la forme du christianisme qu'ils imposent, avec des personnages tels que Paul Aurélien qui débarque sur l'île au début du VI^e siècle, le sens de la désertion définitive du site de Mez-Notariou prend une autre dimension (*Vita* de Saint-Paul Aurélien par Wrmonoc en 834).

En fait, autant que celui d'abandon, le concept de destruction du site peut être proposé pour expliquer l'état des vestiges du secteur 5. Rien n'empêche d'interpréter tout ce secteur, comme le théâtre d'un bouleversement au début du VI^e siècle, justifié par le désir de détruire un lieu de culte païen. Aucune structure antique n'y aurait échappé. La consécration de la colline de Mez-Notariou aurait pu suivre de près ou de loin (dédiée à Saint-Michel).

Qu'une chapelle (Kerber) dédiée à Saint-Pierre, mais aussi au nom d'un cousin de Paul Aurélien, ait été bâtie sur l'exact tracé de la voie romaine qui conduisait de Mez-Notariou au port antique d'Ar-lan ne s'oppose pas à une telle lecture de l'histoire. On peut y voir le signe d'un changement radical et violent de l'organisation de l'île, motivé par la christianisation. Au sujet de Kerber, il est intéressant de constater que l'itinéraire consacré de Saint-Paul le conduit, après son passage à Ouessant, sur le continent, à Lampaul-Plouarzel puis à Ploudalmézeau

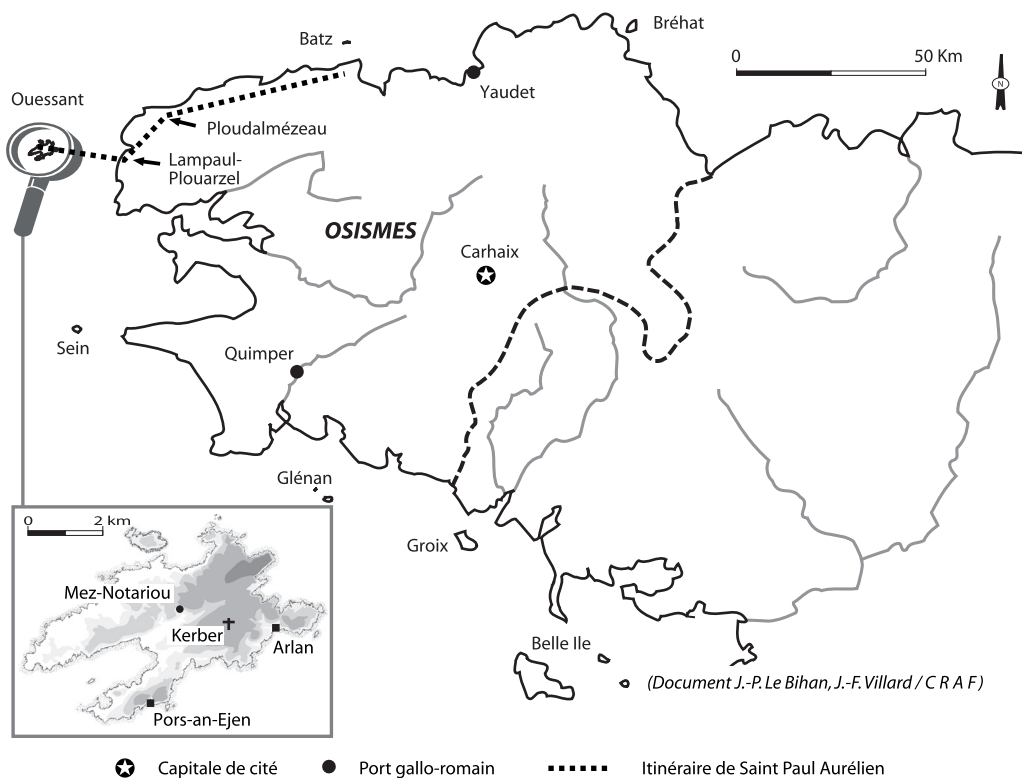


Fig. 24: Ouessant et l'ouest armoricain de la Protohistoire au haut Moyen Âge

où se trouve un autre lieu-dit Kerber. Là existait une chapelle dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens. Des clichés aériens signalent la présence d'un fossé circulaire et de diverses constructions (Tanguy *et al.*, 1991). Ce lieu est en fait l'ancien *Villa Petri*, du nom du même cousin de Saint-Paul selon Wrmonoc, auteur de cette *vita* (Tanguy *et al.*, 1991).

Au sud de l'île, la crique de Porz-an-Ejen pourrait évoquer le Porz Ohen, port aux Bœufs où Wrmonoc fait débarquer Paul Aurélien, dont le pays d'origine ne serait autre que la région du *Caput Boum* (tête des Bœufs), au Pays de Galles. Voilà qui « installe » bien dans l'île l'évêque fondateur du diocèse de Léon. Dans « Les premiers Bretons d'Armorique » (Giot *et al.*, 2003), Bernard Merdrignac souligne les difficultés du passage des textes à l'histoire, que celle-ci s'appuie sur la généalogie, l'explication des *vitas* ou sur l'archéologie. Les études croisées (onomastique, toponymique, juridique) enrichissent le débat et le sortent des schémas réducteurs. Bien des hypothèses, bien des lectures, sont permises. Faut-il voir dans la lourde main posée sur l'histoire d'Ouessant par la mémoire de Paul Aurélien, le signe de l'arrivée de l'homme saint en Armorique ? Ne faut-il pas y voir davantage le reflet d'une gestion du territoire insulaire par des institutions et des hommes dotés de pouvoirs civils et religieux du continent ? La fonction exacte de Paul Aurélien n'est pas claire. Son apparent dédain envers la

charge épiscopale était-il à la mesure de son appétit de terres ? Paul Aurélien a quitté la Bretagne insulaire pour des terres étrangères, terres qui, toutefois, hébergent des cousins (Pierre), cousinage aristocratique plus que biologique ainsi que le rappelle Bernard Merdrignac (Giot, 2003). C'est un fils de comte. Il administre des terres devenues siennes par la volonté du roi des Francs. La foi s'en mêle étroitement. Paul Aurélien se soumet à la règle chrétienne. L'éventuelle destruction du site antique de Mez-Notariou a pu se faire plusieurs années après son arrivée en Armorique. On imagine mal le futur évêque débarquer directement de Bretagne, droit sur l'île et, avec une douzaine de prêtres, découvrir par hasard un sanctuaire païen fortement ancré dans la tradition et, ce faisant, le mettre à sac. L'affaire prendrait l'allure d'un raid inopiné, conduit par des hommes en armes. Il est plus raisonnable de l'inscrire, plus tard, dans le cadre d'une politique concertée et d'une gestion du futur espace épiscopal. Il faut rappeler que la *Vita* de Paul Aurélien souligne que l'élévation de celui-ci à la dignité d'évêque, durant la première moitié du VI^e siècle, se justifie parce qu'il « a fait détruire les temples érigés autrefois en l'honneur des esprits mauvais » (Tanguy *et al.*, 1991) ; lui qui, par ailleurs, « convainquait avec douceur et bienveillance ceux qui étaient de bonne volonté et corrigeait leurs erreurs... ».

7. CONCLUSION : PERSPECTIVES D'ANALYSE

7.1. Une activité religieuse forte et quasi-permanente

7.1.1. Des installations de sanctuaires ?

Les restes d'architecture de sanctuaires sont absents ou d'une grande indigence. C'est à l'âge du Bronze que les vestiges de ce type sont les plus patents. Au Bronze final III et au Premier âge du Fer, il est possible de parler de dépôts. Pour le Second âge du Fer et l'Antiquité, ce sont des horizons de destruction très tardifs qui livrent le mobilier révélateur d'activités de sanctuaire. On cherche vainement les traces d'un sanctuaire gaulois ou celles d'un *fanum* antique (la clef en fer de la couche Us. 233 en ouvrit-elle la porte ?).

Tout semble soit se brouiller, soit se maintenir avec une simplicité vertigineuse. Des pratiques rituelles liées aux animaux se manifestent dans le secteur 5 durant près de 2000 ans, sans que l'on en connaisse précisément les destinataires (des dieux, des puissances totémiques, peut-être en liaison avec des manifestations astronomiques et maritimes, avec les mouvements des astres et des marées), sans que l'on en connaisse précisément les gestes (repas,

banquets, dépôts, sacrifices – quelques ossements humains ont aussi été découverts).

La médiocre connaissance de l'aspect des sanctuaires des âges du Bronze et du Premier âge du Fer, la modestie des vestiges de sanctuaires gaulois, le décalage avec les pratiques et les structures architecturales traditionnelles de la « religion gallo-romaine » compliquent les choses et placent les découvertes de Mez-Notariou dans un univers et un espace de réflexion très déconcertants, en tout cas uniques. Nous avons affaire à des pratiques religieuses qui relèvent du regard porté par les hommes sur la nature ou ses cycles cosmiques, de la relation que ces hommes entretiennent avec les animaux, des angoisses qu'ils éprouvent face aux grands mystères de l'univers. Que des habitants du littoral atlantique aient hissé au niveau du divin et du sacré des phénomènes comme la marée ou des coquillages tels que les patelles ne devrait guère étonner (cf. *infra*). Reste à le démontrer.

7.1.2. Un cas unique de longévité

Surprenante est sans doute la pérennité, avec ou sans interruption (question du Bronze final I et II),

des rites mis en évidence. Leur apparition sur un site à l'âge du Bronze moyen et leur maintien avec une telle « fidélité » jusqu'à la fin de l'Antiquité relève du cas unique dans l'archéologie de l'ouest de l'Europe.

7.1.3. Un lieu très restreint

Deux remarques contradictoires peuvent être faites au sujet de la localisation des vestiges à caractère rituel. Ils se concentrent sur une très faible superficie, quelques mètres carrés. L'unité de lieu n'est pas étrange dans la mesure où la population s'est installée en un point à très haute charge symbolique de l'île (au pied de la colline centrale). Il n'y avait aucune raison d'en changer. Une vision large des choses conduit d'ailleurs à envisager toute la colline Saint-Michel, le replat de Mez-Notariou et le talweg qui le borde à l'ouest comme des lieux susceptibles d'accueillir des installations telles qu'un sanctuaire laténien ou un *fanum* antique.

7.2. Nature et persistance de rites et pratiques

7.2.1. Les éléments favorables

Les sélections osseuses et les dépôts de débris organiques constituent l'argument fort de toute discussion à propos de l'interprétation rituelle des vestiges. Les restes de mammifères domestiques sont marqués par les effets de sélections très particulières et stables si l'on considère leur durée d'accumulation de cet amas coquillier. La préférence pour les caprinés, surtout des moutons, n'a rien d'anormal : on trouve de tels taux sur bien d'autres sites, soit des établissements ruraux, notamment à La Tène ancienne, soit des sanctuaires (Gournay-sur-Aronde, Coirent...). La surabondance des os d'épaules est plus originale. Des cas de sélections anatomiques analogues, mais différents dans leur objet, caractérisent des dépôts de banquets ou de sanctuaires, où pieds et têtes occupent une place de choix (de veaux à Fesques, de moutons à Coirent ou à Acy-Romance) (Méniel, 2001). À Gournay-sur-Aronde, les os d'épaules d'agneaux constituent un ensemble analogue ; c'est le seul que l'on connaisse pour l'heure. Une telle préférence peut être mise sur le compte d'une préférence alimentaire.

La préférence pour les parties droites est une originalité qui ne connaît guère de précédents. La préférence pour les parties gauches de porc (tête et côtes notamment) dans les tombes de Lamadelaine est un des rares cas signalés à ce jour. On est là en présence d'un fait qui ne trouve guère de justifications pratiques ou gastronomiques. C'est sans doute là que réside l'un des faits saillants qui obligent à voir dans ces ensembles une dimension rituelle inédite.

La surreprésentation des coquilles de patelles a été notée au Bronze moyen et au Premier âge du Fer. N'était la présence d'une patelle en bronze, elle pourrait être interprétée comme le résultat d'une simple pratique alimentaire. Au Bronze moyen, l'alternance des couches de patelles avec des strates dans lesquelles le mélange des vestiges organiques est bien marqué peut donner une apparence de désordre et d'accumulation – pouvelle. Toutefois, cette alternance semble davantage découler d'une histoire complexe, sans doute mal maîtrisée par l'archéologie par suite des destructions multiples de couches ou de fragments de couches. Il est difficile de percevoir un tel agencement au sein du dépôt du Premier âge du Fer.

Par ailleurs, la découverte, dans les dépôts du Bronze moyen (Us.238) et dans des couches de sédiments issus de destruction tardive (Us.157), d'objets métalliques prestigieux conforte l'idée de dépôts échappant à la catégorie des simples pouvelles de villages. La démonstration est moins claire en ce qui concerne les poteries, même si a été mentionnée la différence de nature des vases du village et du dépôt du Premier âge du Fer.

7.2.2. Un rituel de manipulation et de dépôts

Les observations suggèrent parfois des manipulations, des découpes de bétail ou de poissons. C'est particulièrement net au Bronze moyen. La position particulière d'un poignard parmi les ossements a été notée dans l'horizon Us.246-264 de cette époque. La double association colonne vertébrale de bar et crâne de mouton évoque également des dispositions raisonnées. Un foyer, de nombreux débris de terre brûlée, des galettes d'argile cuite, montrent que la cuisson intervenait dans le traitement de tous ces vestiges. Des dépôts sont observés, avant ou après les phases de traitement actif ou de cuisson des animaux. Il s'agit, en particulier, des couches à coquillage. Que ces dernières aient été piétinées donne un sens, une vie et une histoire à l'ensemble. Lesquels ?

7.2.3. Le cas de la patelle

La mise au jour d'une patelle en bronze sur le sol le plus profond de la structure Us.238 du Bronze moyen est la première, non seulement sur le site, mais aussi dans l'archéologie de cette période. Le contexte oriente, sans le démontrer, la réflexion vers une signification religieuse. La quantité de patelles mises au jour constitue un autre point d'appui de la réflexion. Ce type de coquillages est certes fréquent sur les sites archéologiques côtiers. Ils sont généralement perçus comme de la nourriture. Perforées et associées à des littorines, ces berniques ont été montées en parure dans

l'amas coquiller de la Pointe de la Torche à la fin du Mésolithique (Giot, 1985). En revanche, une patelle en bronze déposée dans un lit de restes de poissons et d'ossements apparemment organisé peut prendre un tout autre sens. Aujourd'hui, cet animal n'est pas perçu comme un noble animal. Le sens péjoratif de l'expression « bernique » n'arrange rien, le faible attrait culinaire qui lui est porté non plus. Il convient toutefois de considérer ce petit « chapeau chinois » avec beaucoup plus de bienveillance (Théodore Monod, *in*: Bolloré, 1982). La patelle fut considérée comme une ressource alimentaire salvatrice. À la fin de la guerre, les rangs des patelles étaient décimés sur les rochers des côtes armoricaines, ceci pour avoir servi d'ultime ressource. Le pâté de berniques demeure une des spécialités d'Ouessant dont la population admet qu'ils ont pu la sauver en cas de grave crise alimentaire. Il serait donc dangereux, *a priori*, d'écarter d'une haute destinée un coquillage aujourd'hui peu considéré. Faut-il, à titre de comparaison, rappeler que le bousier fut appelé à un bien glorieux destin par les Égyptiens, au prétexte qu'il poussait laborieusement la boule de ses œufs devant lui. Le scarabée d'or, attaché au culte du soleil, objet de tant de vénération n'avait pourtant pas de plus nobles origines que la patelle (Monod, *ibid*; Cambefort, 1994).

La patelle possède la forme de la pyramide et du cône. Elle surgit des eaux à chaque marée, et vit selon un cycle régulier, dans la mer et hors de celle-ci. La tentation existe de l'associer à celui de la marée, clairement attaché au mouvement des astres et tout aussi bénéfique pour la vie de l'homme atlantique que la crue du Nil pour les Égyptiens. Loin, de nous l'idée de comparer la bernique à la pyramide issue des eaux du fleuve déifié et de l'agglomération des eaux et de la boue pour hisser Pharaon au ciel, vers le soleil. Mais le phénomène de la marée, auquel la vie de la patelle est étroitement associée, a été largement négligé par l'étude des mythologies et croyances anciennes. Peut-être cela résulte-t-il de l'impérialisme culturel exercé par la Méditerranée ou la Mer Rouge et par les études qui furent consacrées aux civilisations qui les entourent. Pour le marin antique de Méditerranée, pour le conquérant romain, la marée est un danger, un problème, un obstacle. Pour l'homme du littoral atlantique, elle est source de bienfaits et d'alimentation. Comme dans le monde méditerranéen, comme dans le monde grec minoen correspondant à notre Bronze moyen, les cultes naturalistes, peu exigeants en éléments d'architecture, s'accompagnaient de sacrifices, de repas, de danses et de chants (Mohen, Eluère, 1999). Faute d'éléments archéologiques probants,

les chercheurs en Pré et Protohistoire n'ont pas nécessairement été toujours alertés par cet aspect de la vie de ces périodes. La modeste bernique en bronze ramène peut-être vers d'autres réalités. Il faudra bien entendu hésiter longtemps avant de hisser ce mollusque gastéropode au rang de divinité ou de totem.

À Mez-Notariou, dans le secteur nord, dans un contexte de métallurgie du bronze, des fragments de voûte de four portent des traces d'incrustations de patelles sur la face externe de leur paroi. Il s'agit de fours très soignés, destinés à des activités artisanales ou culinaires mal déterminées. Une datation radiocarbone aux environs de 1500 av. J.-C. des charbons de bois associés n'éloignait guère la découverte de celle de la patelle de bronze de l'Us.267. Enfin, dans l'Us.238, quelques coquilles de patelles contiennent de la terre cuite et peuvent avoir été disposées sur des structures de cuisson analogues à ces fours. Associer la métallurgie et les arts du feu au décor par des berniques n'éloigne pas forcément de la religion.

7.3. Intégration de l'histoire religieuse dans l'histoire

Nul doute que la dimension religieuse du site de Mez-Notariou doive être intégrée à l'histoire d'Ouessant. Nul doute qu'il faille considérer l'ensemble du rôle économique, politique et social de l'île pour comprendre cette dimension religieuse.

Au Bronze moyen et au Premier âge du Fer, les pratiques rituelles trouvent leur place au cœur d'habitats relativement importants; sans doute plusieurs centaines d'habitants. Si l'on s'en tient aux vestiges découverts à Mez-Notariou, il en va autrement au Second âge du Fer et durant l'Antiquité; non que l'île ait été désertée (des sites possibles de nécropole ou d'habitat sont repérés), mais parce qu'il semble que les lieux d'habitation se soient éloignés de celui des pratiques religieuses. Parallèlement, si des pratiques rituelles perdurent (dépôts et sélection osseuse), il est possible que d'autres se transforment ou disparaissent: comment interpréter l'absence de nouveaux dépôts massifs de coquilles de patelles: détruits, pas encore découverts ou jamais mis en place?

Une hypothèse peut être formulée. Au Bronze moyen et au Premier âge du Fer les pratiques rituelles sont directement liées à un village. Elles participent de la vie quotidienne de ses habitants, témoignant en même temps de la prospérité de ces derniers (qualité des objets métalliques). Ce sont des temps pendant lesquels l'île bénéficie peut-être d'une grande autonomie par rapport à la réalité économique et politique du continent voisin. Il

a en effet été avancé que les témoignages d'activités religieuses détectées sur le site d'habitat pouvaient avoir eu un lien avec le trafic maritime dans la mesure où les navigateurs pouvaient avoir eu recours aux dieux afin d'aboutir dans leurs entreprises encore hardies : consultation des oracles avant de reprendre la mer par exemple (Le Bihan et Villard, 2001). Un tel scénario suggère l'existence d'une île vivant, durant la Protohistoire, dans une certaine indépendance par rapport au continent, prospérant grâce aux haltes des navigateurs en mal de vivres et de conseils de navigation, et peut-être grâce aux dons et offrandes aux divinités locales. En ce cas, elle profite directement de sa position sur la grande voie maritime et commerciale de la façade atlantique.

Or, plus tard, et notamment à l'époque romaine, les choses changent (Fig. 24). Une géographie culturelle différente peut être envisagée. Désormais, l'économie, comme la vie politique, se décide et se dirige sur et à partir du continent, au sein de la *civitas* des Osismes contrôlée en son chef-lieu, Carhaix. L'administration romaine est en place, les ports continentaux aussi. L'île ne dispose plus de son destin de manière aussi autonome. La concurrence des ports continentaux écrase celui de l'île (Quimper, Douarnenez, Le Yaudet...). En conséquence, même si le trafic demeure et s'accroît au nez de l'Armorique, le rôle d'Ouessant sur la voie atlantique a pu diminuer, les profits aussi. En revanche, le sanctuaire installé au pied des pentes de la colline Saint-Michel a perduré et conservé des attributions fortes. La pratique de la sélection osseuse demeure, les objets de parure s'accumulent et le mobilier métallique souligne que l'on est loin de l'appauvrissement dans les offrandes et les dépositions. Il est permis de se demander si la fonction du site de Mez-Notariou ne s'est pas restreinte à celle de sanctuaire. En revanche, ce sanctuaire serait devenu important. Un rite né et développé dans le cadre d'un ancien habitat prospère aurait survécu dans l'île et résisté aux mutations économiques et politiques. Peut-être modifié et adapté aux exigences nouvelles, il serait devenu la clé de voûte de la fréquentation et de l'importance du site et de l'île dans la nouvelle organisation et dans le nouveau réseau des relations culturelles, économiques et administratives de la façade occidentale de l'Armorique. On se serait même rendu sur l'île pour célébrer un culte. Ce lieu de culte ne serait plus réservé à ses seuls habitants ni aux navigateurs qui fréquentent, désormais, les havres continentaux. Il accueillerait des populations continentales qui célébreraient, ici, un culte ancestral (euphémisme!) au sein duquel la manipulation des os conserverait toute sa valeur (on apporterait même du sanglier ou du bois de cerf).

Au-delà de l'étonnante pérennité d'un rite, au-delà de la preuve de la tolérance de Rome à l'égard des cultes indigènes, c'est à un changement profond de la valeur du site que nous assisterions. La fonction économique de l'île au cours de la Protohistoire se serait réduite, limitant ses champs d'activité au bien vivre des insulaires alors que sa fonction religieuse, loin de faiblir, se serait même renforcée au début de la période impériale ; éventuellement pour satisfaire la spiritualité des habitants du continent. Par voie de conséquence, la religion qui avait pérennisé le site de Mez-Notariou devait, avec la christianisation, entraîner sa perte. La puissance de la destruction des enseignes païennes par les chrétiens devait être à la hauteur de leur popularité. Il est tout de même possible de suggérer que la chute fut toute relative dans la mesure où la construction d'une chapelle Saint-Michel entourée d'un village limita l'abandon des lieux. Mais quand ?

Un tel schéma intéressant, peut-être pertinent, assurément grandiose, se fonde sur les résultats de fouilles bien incomplètes au regard de tous les vestiges disparus ou de ceux qui se dissimulent encore sur le site, au pied et sur les flancs de la colline. Il pose les questions.

7.4. La religion, révélateur de la géographie culturelle

En inscrivant le phénomène religieux dans l'histoire des relations économiques, sociales et politiques entretenues par l'île avec le continent d'une part, avec les îles ou territoires littoraux lointains d'autre part, on définit l'espace géographique culturel dont relevait Ouessant, ceci au travers de la longue durée, donc de l'Histoire.

On peut en effet poser l'hypothèse selon laquelle la relative indépendance économique et politique d'Ouessant par rapport au continent, conjuguée à des liens certes assez limités en quantité, mais constants et signifiants avec les terres d'origine, de transit et de destination de la grande voie atlantique, avait inscrit l'île dans une espace géographique de type réticulaire (Bonnemaison, 2000), ceci durant la Protohistoire. Avec la conquête romaine et la prééminence politique et administrative de l'Empire, c'est davantage un modèle centre - périphérie qui se mettrait en place. Après avoir entretenu, durant la Protohistoire, des rapports de négociation et d'échange, somme toute égaux, avec ses partenaires (îles du Ponant, Bretagne insulaire, voir façade continentale vécue, culturellement, comme une autre grande île), Ouessant aurait été soumise aux rapports hiérarchiques de l'administration romaine. Elle n'aurait plus été qu'un prolongement de la façade continentale.

Une telle évolution serait à nuancer. Il est possible que les choses aient changé dès la période de La Tène et des *oppida*. Il est possible que des us et coutumes anciens et des traits culturels profonds aient perduré durant l'Antiquité. Toutefois, du point de vue de la religion, l'état actuel des recherches laisse entendre qu'à Mez-Notariou le culte, ou tout au moins le fort intérêt à l'égard de la patelle est abandonné au Second âge du Fer tandis que la sélection osseuse se pratique encore sous l'Empire romain.

Une telle vision, presque romantique si l'on tient compte de la puissance évocatrice des lieux, peut séduire et correspondre à une réalité historique. De nombreuses preuves manquent pour confirmer un tel schéma. Manquent cruellement, en particulier, des références continentales en ce qui concerne les cultes « indigènes », fussent-ils protohistoriques ou antiques. Il faut même voir plus loin. Si, après la chute de l'Empire romain, l'hypothèse d'une destruction radicale et brutale des structures liées à un tel culte est retenue, se dessine alors la question de la forme et des moyens de la christianisation de l'île d'Ouessant et de l'Ouest armoricain.

Que le phénomène de bascule, qui entraîne, à partir du Second âge du Fer et surtout de l'Antiquité, une mutation profonde du site se manifeste et se détecte grâce à l'étonnant fil conducteur d'un rite et d'une attitude religieuse millénaire est sans doute unique en archéologie. Si l'abandon définitif du site est bel et bien lié à une destruction volontaire par des prosélytes du christianisme, l'affaire est encore plus étonnante. Il faut espérer que les études fines de mobilier permettront de préciser davantage la date de ces mutations.

Nous suggérons que l'analyse de l'évolution religieuse et la relation habitat/sanctuaire puissent constituer une voie d'accès à la compréhension de l'insertion d'Ouessant dans l'organisation géographique culturelle de la façade atlantique, ceci de la Protohistoire à l'Antiquité. Le seul fait religieux ne pourra résoudre ce difficile mais essentiel problème. En revanche, l'étude du site d'Ouessant s'insère dans les réflexions à propos des schémas d'aménagements socioculturels de l'Europe du Nord-Ouest, à propos des entités culturelles qui les sous-tendaient.

Pour cela, il faut tenir compte des réalités de la géographie physique et humaine et tout autant des vestiges découverts. Il faut mesurer les distances économiques et mentales provoquées par l'affrontement entre le caractère fort de l'espace insulaire, de ses contraintes en terme de déplacement et d'échanges, et l'incidence des apports extérieurs, autant par leur représentation mentale que par les objets eux-mêmes. Il faut tenir compte de la durée. La longévité du site l'inscrit dans une géographie culturelle subsistant et engendrant des mutations profondes : celles-là même que l'on peut appeler l'Histoire.

Peut-être serait-il opportun de suggérer des solutions intermédiaires entre deux modèles classiques de la géographie culturelle : l'un, souvent retenu pour l'Europe continentale et fondé sur le double concept de centre et de périphérie, l'autre, plus exotique, appuyé sur l'idée d'espace réticulaire, d'espace de relations fluides. Les choses ne peuvent être simples.

BIBLIOGRAPHIE

- Bolloré, 1982** : BOLLORÉ (G.-A.). - *Célébration de la bernique*. Paris, Éditions Maritimes/Voile-Gallimard, 1982, 95 p.
- Bonnemaison, 2000** : BONNEMAISON (J.). - *La géographie culturelle*. Paris, CTHS, 2000, 152 p.
- Briard, 1987** : BRIARD (J.). - *Mythes et symboles de l'Europe pré-celtique. Les religions de l'âge du Bronze (2500-800 av. J.-C.)*. Paris, Errance, 1987, 180 p.
- Cambefort, 1994** : CAMBEFORT (Y.). - *Le scarabée et les dieux*. Paris, Éditions Boubée, 1994.
- Chédeville et Guillotel, 1984** : CHÉDEVILLE (A.) et GUILLOTEL (H.). - *La Bretagne des saints et des rois, V^e-X^e siècle*. Rennes, Éditions Ouest-France université, 1984, 423 p.
- Duval, 1977** : DUVAL (P.-M.). - *Les Celtes*. Paris, Gallimard, 324 p. (L'univers des formes, 25).
- Fleuriot, 1982** : FLEURIOT (L.). - *Les origines de la Bretagne*. Paris, Éditions Payot, 1982, 348 p.
- Giot, 1985** : GIOT (P.-R.). - Ploemeur, Beg-ar-Dorchen. *Gallia Préhistoire*, 28, 2, 1985, p. 219-220.
- Giot, 2003** : GIOT (P.-R.), GUIGON (P.), MERDRIGNAC (B.). - *Les premiers Bretons d'Armorique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, 264 p.

- Hallegouet et al., 1972 :** HALLEGOUET (B.), GIOT (P.-R.), BRIARD (J.). – Habitat et dépôt du Bronze au Lividic en Plounéour-Trez (Finistère). *Annales de Bretagne*, 1972, p. 59-72.
- Le Bihan, 1995 :** LE BIHAN (J.-P.). – *Le site archéologique de Ouessant "Mez-Notariou"*. DFS années 1993-1994-1995, Rennes, 2 vol.
- Le Bihan, 1998 :** LE BIHAN (J.-P.). – *Le site archéologique d'Ouessant "Mez-Notariou"*. DFS années 1996-1997-1998, Rennes, 2 vol.
- Le Bihan, 2002 :** LE BIHAN (J.-P.). – Habitats et territoires: deux exemples armoricains: l'île d'Ouessant au Premier âge du Fer, Quimper à La Tène finale. In: GARCIA (D.), VERDIN (F.) dir. – *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du colloque de l'AFEAF*, Paris, Errance, 2002, p. 213-225.
- Le Bihan et Méniel, 2002 :** LE BIHAN (J.-P.) et MÉNIEL (P.). – Un dépôt d'ossements du Premier âge du Fer sur l'île d'Ouessant. In: *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXV^e colloque de l'AFEAF*, Charleville-Mézières, 2001. Société archéologique champenoise, 2002, p. 303-316. (Mémoire, 16).
- Le Bihan et Villard, 2001 :** LE BIHAN (J.-P.) et VILLARD (J.-F.). – *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe. Tome 1: Le site de Mez-Notariou et le village du Premier âge du Fer*. Quimper, Édition CRAF et RAO, 2001, 350 p.
- Le Bihan et Villard, 2002 :** LE BIHAN (J.-P.) et VILLARD (J.-F.). – *Le site archéologique d'Ouessant "Mez-Notariou"*. DFS de fouille trisannuelle, années 2000 à 2002, Rennes.
- Méniel, 2001 :** MÉNIEL (P.). – *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifices*. Paris, Errance. (Collection des Hespérides).
- Merdrignac, 1993 :** MERDRIGNAC (B.). – *Les Vies des saints bretons durant le haut Moyen Âge*. Rennes, Éditions Ouest-France, 149 p.
- Mohen et Eluere, 1999 :** MOHEN (J.-P.) et ELUERE (C.). – *L'Europe à l'âge du Bronze. Le temps des héros*. Paris, Gallimard, RMF, 1999, 160 p.
- R.M.F., 1999 :** *L'Europe au temps d'Ulysse; dieux et héros de l'âge du Bronze, catalogue de la 25^e exposition d'art du Conseil de l'Europe*. Paris, 1999, 295 p.
- Roussot-Larroque et Le Bihan, 2004 :** ROUSSOT-LARROQUE (J.) et LE BIHAN (J.-P.). – Objets singuliers de l'extrême fin de l'âge du Bronze ou de la transition Bronze-Fer à Mez-Notariou (île d'Ouessant). *Bulletin de l'APRAB*, 2004.
- Tanguy et al., 1991 :** TANGUY (B.), IRIEN (J.), FALHUN (S.). – *Saint-Paul Aurélien, Vie et culte*. Saint-Tonan, Éditions Minihi Levenez, 1991, 243 p.